

SAHARA OCCIDENTAL

**L'Algérie déplore "vivement" les "graves violations" du cessez-le-feu à El Guerguarat**

P. 24

ATTENTAT À DJEDDAH (ARABIE SAOUDITE)

**L'Algérie condamne fermement**

P. 24

DÉCÈS DE MOHAND CHÉRIF HANNACHI

**Djerad présente ses condoléances à sa famille**

P. 24

PROJET DE LOI SUR LA LUTTE CONTRE L'ENLÈVEMENT

## Les députés saluent sa teneur et appellent à l'application des peines maximales

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont salué, jeudi à Alger, la teneur du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement, appelant à l'application des peines maximales, y compris la peine capitale, à l'encontre des auteurs de ces crimes". Lors du débat de ce projet de loi au cours d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Slimane Chemine, président de l'assemblée, les députés ont salué les dispositions de ce projet de loi, exigeant "l'application des peines maximales, y compris la peine capitale, à l'encontre des auteurs de ce genre de crimes" en vue de les dissuader et de réduire le nombre de ces crimes qu'ils qualifient de "dangereux et étrangers" à la société algérienne. De son côté, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé, qu'"il n'y a aucun empêchement, ni au niveau local, ni au niveau international, d'appliquer la peine capitale", ajoutant que l'Algérie "est libre et souveraine et la peine de mort sera appliquée, en cas de nécessité". P. 3

DKNews/APS



CONSEIL CONSTITUTIONNEL

**Le référendum constitutionnel s'est déroulé dans de bonnes conditions**

P. 3

GAZ

**L'Algérie accueillera le 7<sup>e</sup> sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du GECF en 2023**

P. 4

ONU

**L'Algérienne Khalida Bouzar, nommé SG adjoint, directeur régional du PNUD**

P. 4

SANTÉ

**OBÉSITÉ**  
Principale cause de cancer, comme le tabac

P.p 12-13

FOOTBALL

CAN-2021  
ALGÉRIE - ZIMBABWE 3-1

**Une victoire et des lacunes**

P. 21



DÉSINFORMATION EN LIGNE

**Pour la cheffe des démocrates au Congrès américain, Facebook "fait partie du problème"**

P. 17

VENTE DE CARBURANT

**La DGSN appelle au respect des mesures en vigueur**

P. 2

## MEDIAS

## Belhimer au chevet d'un ancien cadre technique du quotidien El Moudjahid



Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, s'est rendu vendredi au chevet de l'ancien cadre technique de l'imprimerie du quotidien El Moudjahid, Dahmane Badroun, actuellement alité chez lui.

"J'ai rendu visite ce jour à monsieur Dahmane Badroun, un pilier du quotidien El Moudjahid pour la publication duquel il a formé la première équipe technique à l'époque du plomb, et de la typographie, en septembre 1962", a écrit le ministre dans un communiqué.

M. Belhimer a, par la même, souhaité "prompt rétablissement" et une "longue vie" au malade.

## La traductrice à l'APS Ziada Souad n'est plus

La traductrice à l'agence Algérie Presse Service (APS), Ziada Souad est décédée, vendredi, à l'âge de 50 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

La défunte, qui a rejoint le service de traduction de l'APS en 2002, était connue pour ses qualités humaines et son engagement professionnel.

Elle sera inhumée, ce vendredi, après la prière de l'Asr au cimetière de Koléa (Tipasa).

En cette douloureuse circonstance, la direction de l'APS ainsi que l'ensemble de ses collègues présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille de la défunte et prient Dieu Tout Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

## VENTE DE CARBURANT La DGSN rappelle l'obligation de respecter les mesures régissant la vente du carburant



La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a rappelé, vendredi, aux gérants des stations de vente de carburant, l'obligation de respecter les mesures régissant sa distribution afin de prévenir son utilisation à des fins criminelles", après notamment les quantités saisies dans le cadre de l'enquête sur les derniers incendies ayant ciblé et touché le patrimoine forestier, indique un communiqué de la DGSN.

La DGSN "rappelle aux gérants des stations de vente de carburant l'obligation de l'observation des mesures régissant sa distribution afin de prévenir son utilisation à des fins criminelles et ce, à la lumière des quantités saisies récemment par les services de Police dans le cadre de l'enquête sur les derniers incendies ayant ciblé et touché le patrimoine forestier, causant des pertes en vies humaines et l'incendie de milliers d'hectares d'arbres", précise le communiqué.

## APW DE TIZI-OUZOU Lancement des travaux d'aménagement de la plateforme de la statue de Chachnaq

Les travaux d'aménagement de la plate-forme devant recevoir la statue du pharaon d'Égypte d'origine berbère, Chachnaq (Sheshonk premier) ont été lancés jeudi à Tizi-Ouzou, a indiqué jeudi l'Assemblée populaire de wilaya (APW), initiatrice de ce projet, dans un communiqué.

Le coup d'envoi des travaux a été donné par le président d'APW par intérim, Ferhat Sadoud, en présence des représentants du service technique de la commune de Tizi-Ouzou, de la direction des équipements publics, du bureau d'étude chargé du suivi des travaux et du concepteur de la statue, a-t-on ajouté de même source.

La statue à l'effigie de Chachnaq, de 4,4 m de haut, sera érigée en plein centre-ville, a-t-on indiqué.

La statue, financée par l'APW, sera inaugurée à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh le 12 janvier prochain, date également choisie pour annoncer les lauréats du concours sur la promotion de tamazight qui récompensera quatre communes qui œuvrent à la généralisation de Tamazight (langue culture et identité), a souligné Ferhat Sadoud.

Il a rappelé l'importance de la réalisation de cette statue pour rendre hommage Chachnaq qui a pris le pouvoir à la mort de son beau-père Psousennés II et fonda la 22ème dynastie égyptienne en 950 avant J-C, une date choisie comme le point de départ du calendrier agraire amazigh.



## EL TARF Saisie de 58.000 sachets de tabac contrefaits à Ben M'Hidi



Les services de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont saisi 58.000 sachets de tabac à chiquer contrefaits proposés aux consommateurs dans la commune de Ben M'Hidi et démantelé des ateliers clandestins appartenant à un fournisseur, a-t-on appris jeudi du chargé de la communication de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base d'informations dénonçant ces pratiques commerciales portant préjudice à la santé publique, les services de police ont ouvert une enquête qui a abouti à l'identification du commerce en question, a ajouté le commissaire principal Mohamed Karim Labidi.

Une perquisition dudit local commercial a permis de récupérer cette "marchandise" et de mettre à jour des ateliers clandestins spécialisés dans la vente de tabac à chiquer contrefaits et impropres à la consommation appartenant à un autre complice, a-t-il précisé.

L'opération de saisie de cette importante quantité de tabac à chiquer d'origine inconnue et le démantèlement des ateliers clandestins appartenant au fournisseur ont été effectués en coordination avec les services de la police judiciaire et des services locaux du commerce, a ajouté la même source. Un dossier judiciaire a été, par ailleurs, élaboré par les services de police et transmis à la justice devant laquelle les deux mis en cause auront à répondre des chefs d'inculpation retenus à leur encontre, a précisé le commissaire principal Labidi.

## TIARET 3 morts et 14 blessés dans un accident de la route à Sougueur



Trois personnes sont mortes et 14 autres ont été blessées suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs, survenu samedi dans la commune de Sougueur (Tiaret), a-t-on appris des services de la protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit au niveau d'un carrefour d'axes routiers reliant les communes de Sougueur, Medrissa et Ain Dheb suite au dérapage et renversement d'un bus de transport de voyageurs desservant la ligne Béchar-Blida, à son bord 23 passagers dont 3 sont morts et 14 autres ont été blessés.

Les services de la protection civile sont intervenus pour transporter les victimes et les blessés vers les urgences de l'hôpital "Tahar Mimouni" de Sougueur, a-t-on indiqué. Le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Tiaret, Mokhtar Mokrane a souligné que la majorité des blessés quittera l'hôpital ce samedi et peu seront gardés en observation jusqu'à leur rétablissement. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de cet hôpital.

## WILAYA DE TIZI-OUZOU Plaques de signalisation : généralisation de la transcription en tamazight

Un concours pour la généralisation de la transcription en tamazight des plaques de signalisation à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, sera lancé incessamment par la commission culturelle de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a-t-on appris, auprès de cette institution.

L'objectif de cette compétition qui sera organisée avec la contribution de la cellule "tamazight" de la même institution élue est d'"encourager la promotion de Tamazight dans sa triple dimension linguistique culturelle et identitaire", a souligné à l'APS, son président par intérim, Ferhat Sadoud.

Le règlement intérieur de ce concours, en voie d'élaboration au niveau de la commission culturelle, sera adressé à l'ensemble des assemblées communales et un programme de sorties par daïra sera élaboré, à l'issue duquel 4 communes seront primées lors d'une cérémonie, qui sera organisée par l'APW le 12 janvier 2021", a-t-il ajouté. L' élu local a fait remarquer, par ailleurs, que cette initiative visant la promotion de tamazight s'inscrit dans la continuité de celles déjà lancées par l'APW, à l'instar de sa généralisation à l'intérieur de l'assemblée (APW), ainsi que sa consécration comme l'un des critères essentiels du concours du village le plus propre.

## GUELMA Un brigadier-chef décédé par balle tirée de son pistolet de service à Oued Zenati

Un policier au grade de brigadier-chef a trouvé la mort après s'être blessé par balle tirée de son arme de service au siège de son travail dans la Sûreté de daïra de Oued Zenati à Guelma, a-t-on appris de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Selon la même source, la victime âgée de 53 ans a rendu l'âme à l'Hôpital de l'Emir Abdelkader dans la même commune à près de 44 km de la région ouest de la wilaya, après avoir succombé à ses blessures, ajoutant que cet incident a eu lieu aux environs de 08:15.

Une enquête a été diligentée par le parquet territorialement compétent pour élucider les tenants et aboutissants de l'incident.

## CONSEIL CONSTITUTIONNEL

# Le référendum constitutionnel s'est déroulé dans de bonnes conditions

Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, a affirmé jeudi que le référendum sur la révision de la Constitution, tenu le 1<sup>er</sup> novembre, s'était déroulé dans de bonnes conditions.

Lors de la proclamation jeudi des résultats définitifs de ce référendum, M. Fenniche a indiqué que "le conseil constitutionnel considère que ce référendum s'est déroulé dans de bonnes conditions et affirme la régularité et la transparence du référendum conformément aux garanties assurées par la Constitution, la loi organique relative au régime électoral et les textes réglementaires y afférents".

A cette occasion, M. Fenniche a rendu hommage au président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, à l'Armée nationale populaire (ANP) et aux différents corps de sécurité ayant veillé au bon déroulement de l'opération à la faveur d'un climat serein, en permettant aux Algériens d'exercer leur droit constitutionnel.

Il s'est également félicité des efforts de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et de tous ceux qui ont veillé à la réussite de scrutin en dépit de la conjoncture exceptionnelle que traverse le pays et le monde en raison de la propagation du nouveau coronavirus".



## Proclamation des résultats définitifs et officiels du scrutin

Le Conseil constitutionnel a proclamé jeudi soir les résultats définitifs et officiels du référendum sur la révision de la Constitution qui s'est déroulé le 1<sup>er</sup> novembre 2020. Les résultats définitifs du scrutin annoncés par le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, s'établissent comme suit :

Nombre d'inscrits au niveau national : 23 529 320  
 Nombre d'inscrits y compris ceux résidents à l'étranger : 24 466 618  
 Nombre de voix exprimées au niveau national : 5 616 481  
 Nombre total de votants, y compris ceux résident

à l'étranger : 5 661 551  
 Taux de participation : 23,84%  
 Bulletins nuls : 637 308  
 Le nombre de voix exprimées : 5 024 239  
 Nombre de votants par Oui : 3 356 091, soit 66,80%  
 Nombre de votants par Non : 1 668 148, soit 33,20% .

## PROJET DE LOI SUR LA LUTTE CONTRE L'ENLÈVEMENT

# Les députés saluent sa teneur et appellent à l'application des peines maximales

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont salué, jeudi à Alger, la teneur du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement, appelant à l'application des peines maximales, y compris la peine capitale, à l'encontre des auteurs de ces crimes". Lors du débat de ce projet de loi au cours d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Slimane Chenine, président de l'assemblée, les députés ont salué les dispositions de ce projet de loi, exigeant "l'application des peines maximales, y compris la peine capitale, à l'encontre des auteurs de ce genre de crimes" en vue de les dissuader et de réduire le nombre de ces crimes qu'ils qualifient de "dangereux et étrangers" à la société algérienne. Les députés Tayeb Mokadem et Nora Labiod du parti du Rassemblement national démocratique (RND) ont insisté sur "l'application de la peine capitale" pour consoler, un temps soit peu, les familles des victimes", soulignant que la lutte contre les crimes d'enlèvement est une responsabilité collective qui exige la conjugaison des efforts de tous les intervenants".

Pour leur part, les députés Habib Senouci du parti du Front de libération nationale (FLN), Fatma Kerma du RND et Abdennour Khefili du Mouvement de la société pour la paix (MSP) ont plaidé pour "l'application de la peine capitale" à l'encontre des auteurs des crimes d'enlèvement qu'ils ont qualifié de "mère des crimes", susceptibles de semer la terreur au sein de la société, considérant que l'application de la peine de mort constitue la solution "optimale et unique" pour dissuader les auteurs de ces crimes. "L'application de la peine capitale s'impose pour mettre un terme à l'effusion du sang de vic-

times innocentes, commise par des bêtes humaines", ont martelé les députés Boualem Adjissa (MSP), Djamil Belhib (RND), Ahmed Taleb Abdallah du parti de la Jeunesse (PJ) et Mohamed Abi Ismaïl (des indépendants).

Les députés ont par ailleurs affirmé que "l'Algérie est un Etat souverain et libre d'appliquer les sanctions contenues dans les dispositions de ses lois, notamment en ce qui concerne l'application de la peine capitale, pour la mise en œuvre effective de l'autorité de l'Etat et de la loi et la restauration de la confiance du citoyen qui sont, selon eux, plus prioritaires que le respect des accords internationaux en tant qu'obligation morale conclus à une certaine conjoncture traversée par l'Algérie". Saluant le contenu de ce projet qu'ils ont qualifié "d'important", ils ont exprimé "leur plein soutien" à l'en-



semble de ses dispositions, relevant l'impératif de la "mise en œuvre" effective des sanctions prévues dans ce projet de loi.

Par ailleurs, l'accent a été mis sur l'importance d'élaborer des études socioéconomiques élargies et approfondies à même de déter-

miner les causes des crimes de kidnapping, outre le nécessaire renforcement des mécanismes de signalement de ce type de crime. De son côté, la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés a appelé dans son rapport préliminaire au "durcis-

sement des peines et à la séparation de certaines infractions pénales établies, en leur consacrant des clauses distinctes, en raison d'une différence dans leur définition telles que la sorcellerie et la vengeance". Elle a en outre souligné que ledit projet "prévoit des procédures prohibitives et globales qui s'inscrivent dans le cadre des missions intrinsèques au secteur de la justice, pour une loi garantissant la sécurité des personnes et des biens et la préservation des droits des individus (...)", réaffirmant "l'engagement" des représentants du peuple dans cette démarche visant à dissuader les ravisseurs. A noter que le ministre de la Justice, Gardes des Sceaux, Belkacem Zeghmati avait présenté, en début de séance, le projet de ladite loi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar.

## Zeghmati : «l'Algérie est un Etat souverain et rien ne l'empêche d'appliquer la peine capitale»

Le ministre de la Justice, Gardes des sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé, jeudi à Alger, qu'"il n'y a aucun empêchement, ni au niveau local, ni au niveau international, d'appliquer la peine capitale", ajoutant que l'Algérie "est libre et souveraine et la peine de mort sera appliquée, en cas de nécessité".

Répondant aux interventions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une plénière présidée par M. Slimane Chenine, président de l'APN et consacrée à l'examen du projet de loi relatif à la lutte contre le kidnapping, M. Zeghmati a fait savoir que "l'Algérie est un Etat souverain et libre d'appliquer la peine de mort", soulignant qu'"il n'y a aucun empêchement, ni au niveau local, ni au niveau international, d'appliquer la peine capitale, en cas de nécessité".

La législation nationale, notamment en son volet pénal, est "une des caractéristiques de la souveraineté nationale car ayant un lien

direct au maintien de l'ordre public, un exercice de souveraineté", a expliqué le ministre.

"Jusqu'à ce jour, l'Algérie n'a signé et n'a ratifié aucun accord ou convention ou traité internationaux interdisant le recours à la peine capitale, qu'il s'agisse de législation ou d'exécution", a-t-il déclaré, soulignant que la recommandation de 2007 de l'Assemblée des Nations unies "n'est pas contraignante car étant une obligation morale et éthique uniquement" Rappelant "l'existence d'un débat national et international entre partisans et opposants de l'exécution de la peine de mort et à chaque partie ses arguments", M. Zeghmati.

Le ministre a soutenu, par ailleurs, que la prévention contre les crimes de kidnapping "est la responsabilité de tous exigeant la conjugaison des efforts de tout un chacun, à commencer par la famille, l'établissement éducatif et les différentes institutions de l'Etat et ce

afin de surmonter la situation d'inconfort auprès des parents qui se sentent obligés d'accompagner leurs enfants dans leurs déplacements à l'extérieur de la maison".

Insistant sur l'impératif de "ne pas justifier les crimes d'enlèvement par des facteurs socioéconomiques", M. Zeghmati a fait savoir que "le fléau de la drogue est à l'origine de ce crime étranger à notre communauté". Pour rappel, les interventions des députés de l'APN ont porté sur "l'impérative application de la peine capitale à l'encontre des auteurs des crimes de kidnapping et ce dans le souci de mettre un terme à ce type de crimes". Par ailleurs, le ministre a présenté un exposé sur les ateliers importants soumis au débat dans le secteur de la Justice à l'instar de la révision du système carcéral et le recours au système de comparution immédiate, outre les mécanismes d'intégration sociale des détenus ayant purgé la durée de leur peine.

## GAZ

## L'Algérie accueillera le 7<sup>e</sup> sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du GECF en 2023

L'Algérie accueillera le 7<sup>e</sup> sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) à Alger en 2023, a indiqué samedi le Forum sur son site web.

"Les ministres de l'Energie des pays membres du Forum ont examiné lors de la 22<sup>e</sup> réunion ministérielle du GECF les préparatifs du 6<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du GECF et ont exprimé leur satisfaction quant aux progrès accomplis par le Qatar en tant qu'hôte de cet événement, qui doit se tenir à Doha le 18 novembre 2021. L'Algérie accueillera le 7<sup>e</sup> sommet de Forum à Alger en 2023", a précisé la même source.

En outre, il a été décidé que la 23<sup>e</sup> réunion ministérielle du GECF se tiendra à Doha, dans l'Etat du Qatar, le 16 novembre 2021. La réunion de jeudi dernier a réaffirmé sa "détermination à accélérer le rythme de la coopération pour accroître l'efficacité du GECF", a précisé le Forum.

Il a également reconnu "la résilience affichée par les pays membres dans leur tentative d'assurer le fonctionnement sans restriction de marchés du gaz libres et flexibles, ainsi que l'approvisionnement à n'interrompu des clients, malgré de nombreux défis et une baisse des revenus". Cette réunion a évalué la dynamique actuelle de l'industrie du gaz naturel et a reconnu que les fondamentaux qui conduiront la croissance projetée du gaz naturel au sommet du mix énergétique mondial restent inchangés, ajoute la même source. Selon

le GECF, le gaz naturel est le combustible fossile qui connaît la croissance la plus rapide au monde et qu'il deviendra la principale source du mix énergétique mondial d'ici le milieu du siècle, augmentant sa part de 23% aujourd'hui à 28%. Les ministres participants à cette réunion ont souligné que cette source d'énergie abondante et flexible "continuera à satisfaire les besoins énergétiques mondiaux croissants, ainsi que les exigences des trois piliers du développement durable, à savoir le développement économique, le progrès social et la protection de l'environnement".

En outre, la réunion a souligné que le gaz naturel continuera d'être un tremplin vers le développement durable et la réduction des émissions des systèmes énergétiques. Dans ses remarques liminaires, M. Attar a donné un aperçu de l'évolution de l'industrie gazière et a souligné les impératifs stratégiques qui la feront progresser, ainsi que le rôle clé du GECF en tant que plateforme unique de dialogue multilatéral entre les pays exportateurs de gaz, et les pays consommateurs de gaz et l'industrie.

Pour sa part, le Secrétaire général du Forum, Yuri Senturin, a présenté le rapport de gestion du Secrétariat, mettant en évidence les différentes activités entreprises en 2020 et visant à concrétiser la vision



inscrite dans la Déclaration de Malabo 2019, le Statut du Forum, sa Stratégie à long terme, le Plan de travail annuel et les programmes de travail 2019 et 2020. Dans le domaine de la recherche, les ministres ont salué les réalisations de la création de l'Institut de recherche sur le gaz en Algérie.

La réunion a, d'autre part, approuvé la politique et les procédures pour les prix GECF. Cette réunion a regroupé les ministres de l'Energie et les plus hautes autorités d'Algérie, de Bolivie, d'Egypte, de Guinée équatoriale, d'Iran, de Libye, du Nigéria, du Qatar, de Russie, de Trinité-et-Tobago et du Venezuela, ainsi que d'Angola, d'Azerbaïdjan, d'Irak, de Malaisie et de Norvège comme pays Observateurs.

Les chefs des administrations de l'énergie de l'Indonésie,

du Mozambique, du Sénégal, de la Tunisie et du Turkménistan ainsi que les dirigeants de l'ERIA, de l'IEF et de l'OPEP ont assisté à la séance d'ouverture en tant qu'invités du Forum.

La 22<sup>e</sup> réunion ministérielle a nommé le ministre des hydrocarbures, de Bolivie, Franklin Molina Ortiz président de la Réunion ministérielle pour 2021, et le ministre de l'énergie et des industries énergétiques de la République de Trinité et Tobago, en tant que président suppléant pour la même période.

En outre, elle a nommé, M. Mohamed Hamel de l'Algérie comme Président du Conseil exécutif et Eng Angel Gonzalez Saltron du Venezuela comme Président suppléant du Conseil d'administration pour la même période.

## ALGÉRIE-NATIONS UNIES

## M. Belmihoub examine avec M. Overvest les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et les agences de l'ONU

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la prospective, Mohamed Cherif Belmihoub a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur et coordinateur résident du Système des Nations Unies (SNU) en Algérie, Eric Overvest, avec lequel il a évoqué les voies et moyens permettant de renforcer la coopération entre l'Algérie et les agences et programmes des Nations unies présents dans le pays, a indiqué un communiqué du ministère délégué.

Lors de cette audience, le ministre délégué a présenté à son invité les priorités de son Département ministériel inspirées des priorités du plan d'action du gouvernement, qui consistent à réaliser trois études prospectives s'articulant autour des enjeux suivants, à savoir la sécurité ali-

mentaire, la sécurité énergétique, le capital humain et la jeunesse, a précisé la même source. M. Belmihoub a, également, présenté les grands axes du plan de relance économique ainsi que les mesures prises par les pouvoirs publics pour relever, d'une part, le défi de la riposte contre la crise induite par la propagation de la pandémie Covid-19 et, d'autre part, la consolidation et la poursuite des efforts de diversification de l'économie nationale, a ajouté le communiqué. Pour sa part, l'ambassadeur et coordinateur résident des Nations Unies a présenté les projets de coopération du SNU avec différents départements ministériels. A ce propos, M. Overvest a considéré que les actions programmées par le Département de la prospective viennent en

droite ligne avec les priorités du SNU particulièrement celles relatives à l'agenda 2030 de développement durable.

De ce fait, il a affirmé son entière disponibilité à mettre au profit du ministère délégué de la Prospective une expertise technique de haute qualité, un réseau de connaissance mondial, ainsi qu'une plateforme de partage d'expériences, notamment dans le domaine du développement du capital humain et l'insertion de la jeunesse dans la dynamique économique et sociale, a fait savoir le communiqué. Pour rappel, les activités du SNU s'inscrivent dans le cadre de coopération stratégique 2016-2019, celle-ci a fait l'objet d'une prolongation jusqu'à 2021 signée par l'Algérie en date du 1<sup>er</sup> décembre 2019.

## ONU - ALGÉRIE

## L'Algérienne Khalida Bouzar, nommée SG adjoint, directeur régional du PNUD

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a annoncé vendredi dans un communiqué la nomination de l'Algérienne Khalida Bouzar, au poste de secrétaire général adjoint et directeur du Bureau régional pour les Etats arabes, Programme de l'ONU pour le développement (PNUD).

Khalida Bouzar succède à Mourad Wahba d'Egypte, qui est actuellement administrateur associé au PNUD, et Sarah Poole des Etats-Unis, qui est actuellement officier responsable du Bureau régional des Etats arabes. Mme Bouzar a été directrice régionale du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) pour le région du Proche-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Europe depuis 2012, où elle a établi et dirigé des programmes et des opérations à grande échelle.

Elle apporte plus de trente-cinq ans d'expérience en leadership

au niveau international et national, dont 25 ans dans le système des Nations Unies. " Ses antécédents académiques, son expertise technique, son cheminement de carrière et ses intérêts couvrent un large éventail de questions de développement, notamment le développement durable, le développement rural, l'environnement, le changement climatique, la migration, l'économie et l'industrie", met en exergue l'ONU.

L'Algérienne Khalida Bouzar possède " une vaste connaissance de la région des Etats arabes, ainsi que des opérations au niveau mondial, régional et national des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, entre les politiques, les programmes, la gestion et les opérations", souligne l'organisation onusienne. Elle détient un doctorat en sciences de l'Université des sciences, Pierre et Marie Curie (Paris) et parle anglais, arabe et français.

## ALGÉRIE-ONU

## M<sup>me</sup>. Krikou reçoit M. Eric Overvest

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a reçu jeudi à Alger le coordinateur résident du Système des Nations Unies en Algérie, Eric Overvest avec lequel elle a passé en revue les domaines de coopération, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont évoqué lors de cette rencontre "les domaines de coopération avec les instances relevant de l'ONU y compris les programmes de développement social, les politiques de protection et le soutien aux catégories vulnérables", souligne la même source.

A cette occasion, la ministre a affirmé sa "disponibilité pour échanger les expertises en matière de soutien et de promotion de la femme notamment rurale", mettant en avant "l'impératif d'élaborer un programme pratique pour appuyer son accès à l'entrepreneuriat, développer ses compétences en termes de marketing et l'assister en vue d'accéder aux marchés internationaux", précise le ministère. Par ailleurs, les deux parties ont exprimé leur "volonté de consolider davantage la coopération bilatérale notamment en ce qui concerne la prise en charge des catégories aux besoins spécifiques et de l'enfance", conclut le communiqué.

## SANTÉ

## Benbouzid reçoit des ambassadeurs de plusieurs pays

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelrahmane Benbouzid a reçu des ambassadeurs de plusieurs pays avec lesquels il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine sanitaire, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

M. Benbouzid a reçu jeudi au siège de son département l'ambassadeur de la République française, François Gouyette à Alger, dans le cadre d'une visite de courtoisie, lors de laquelle, les deux parties ont passé en revue les différents domaines de coopération bilatérale dans le domaine de la santé, a ajouté le communiqué précisant que le diplomate français a évoqué la possibilité de mettre en place une nouvelle feuille de route pour élargir davantage la coopération entre les deux pays.

Le ministre de la Santé a salué la proposition de l'ambassadeur français. Le ministre de la Santé a reçu également l'ambassadeur de la République fédérale de Russie en Algérie, Igor Beliaev, dans le cadre d'une visite de courtoisie qui a permis aux deux parties d'examiner les domaines de coopération bilatérale en matière de santé, notamment en cette conjoncture marquée par la propagation de la pandémie ainsi que les derniers développements sur la production du vaccin contre le coronavirus (Covid-19), a précisé le document.

Il a également accordé une audience à l'ambassadrice du royaume des Pays-Bas à Alger, Janna Van Der Velde, avec laquelle, il a discuté des domaines de coopération bilatérale dans le domaine de la santé notamment en la conjoncture actuelle marquée par la pandémie, a poursuivi la même source.

Les audiences se sont déroulées en présence du Pr. Smail Mesbah, ministre délégué chargé de la réforme hospitalière. Le ministre de la Santé a reçu mercredi l'ambassadeur du royaume de Grande Bretagne à Alger, Barry Robert Lowen, dans le cadre d'une visite d'adieu à l'occasion de la fin de sa mission en Algérie.

## GHARDAÏA

## Lancement d'une caravane de sensibilisation aux dangers du gaz en période hivernale

Une caravane itinérante de sensibilisation contre les dangers liés à l'inhalation de gaz en période hivernale, en particulier par l'utilisation des chauffages à gaz et les chauffebains, a été lancée samedi par la direction de la protection civile de la wilaya de Gharadaïa.

Initiée par la direction générale de la protection civile, cette caravane de sensibilisation, vise à hisser le niveau de sécurité et la vigilance auprès des citoyens contre les accidents domestiques mortels causés par les fuites de gaz notamment le monoxyde de carbone un gaz invisible, a indiqué le chargé de la communication auprès de la direction de la protection civile de la wilaya.

Cette caravane itinérante sillonnera durant une semaine les communes de la wilaya de Gharadaïa pour inculquer aux citoyens "la culture de la vigilance" afin d'éviter les intoxications liées à l'inhalation

de gaz due à des dysfonctionnements des équipements de chauffages contrefaits, au défaut d'entretien des appareils de chauffage, a fait savoir Lahcene Seddiki.

Les animateurs de cette manifestation préventive auront comme mission de sensibiliser les citoyens à la vérification périodique de la défektivité du matériel et de l'installation ainsi que les bouches d'aération des espaces équipés en chauffage à gaz ou chauffebains, a-t-il expliqué. Cette campagne ciblera outre les collèges et lycéens, en tant qu'intermédiaires sociaux dans la propagation de consignes né-



cessaires sur le bon usage du gaz naturel ou butane, mais également l'ensemble des citoyens par l'organisation des petites rencontres de vulgarisation de proximité, la situation sanitaire de pandémie de coronavirus oblige, la distribution de dépliants portant sur des informations et les précautions à prendre contre le mau-

vais usage du gaz et des équipements électroménagers contrefaits, a-t-il précisé.

Pas moins d'une quinzaine de personnes ont été victime d'inhalation de gaz de monoxyde de carbone dans la wilaya de Gharadaïa depuis le début de l'année en cours dont trois ont succombé à cette intoxication.

## ADRAR

## Ouverture de la première école privée d'enseignement général dans le Grand Sud

Une école d'enseignement général, fruit d'un investissement privé et première du genre dans le Grand sud, a été mise en service vendredi à Adrar. Ce projet, qui a généré 35 postes d'emplois, entre personnel pédagogique, administratif et autres professionnels, assure dans une première phase un enseignement dans les cycles préparatoire, primaire et moyen, en attendant l'intégration du cycle secondaire au début de la prochaine saison scolaire, a affirmé la promotrice du projet, Mme. Keltoum Ferdjani.

L'école en question, couvrant une superficie de 1.000 m2 et pour laquelle a été consenti un investissement de près de 80 millions DA (réalisation, équipement et services), dispose de 20 classes, des laboratoires, ainsi que des salles d'informatique et de lecture et une autre pour les enseignants, a-t-elle fait savoir.

En plus d'assurer la restauration et le transport aux élèves, elle comprend aussi une infirmerie, encadrée par des techniciens de la santé et une psychologue orthophoniste pour le suivi et l'accompa-

gnement des élèves, surtout en cette conjoncture de pandémie du Covid-19, a ajouté Mme Ferdjani qui avait déjà ouvert en 2000 à Adrar un centre de formation professionnelle et de langues.

Lors de la cérémonie inaugurale, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a salué l'initiative qui va dans le sens de la contribution à la formation des générations de demain, tout en insistant sur l'inculcation aux élèves des valeurs de citoyenneté et des idéaux inspirés de nos valeurs nationales authentiques.

## CONSTANTINE

## Réception "avant fin juin prochain" de 400 LPA à Zighoud Youcef

Pas moins de 400 logements promotionnels aidés (LPA) en cours de réalisation dans la commune de Zighoud Youcef (Constantine), seront réceptionnés "avant la fin du mois de juin prochain", a indiqué jeudi, le wali Ahmed Abdelhafid Saci.

S'exprimant lors de sa visite de travail et d'inspection à la daïra de Zighoud Youcef, le même responsable a précisé que toutes les mesures administratives visant la relance des actions liées notamment aux travaux de viabilisation, d'aménagement extérieur et de raccordement aux réseaux divers de ces logements dont le projet a enregistré un retard depuis plusieurs années, seront prises pour assurer le respect de délais de réception de ce projet.

Le taux d'avancement des travaux de cette opération lancée depuis l'année 2014 a atteint actuellement près de 55 %, selon les explications présentées par les services de la direction du logement.

Dans la même commune, le wali a, par ailleurs, exprimé son mécontentement quant au retard enregistré dans le chantier de réalisation de 300 logements publics locatifs (LPL) faisant partie d'un programme de 800 unités du même segment. Sur le site, M. Saci a donné des instructions fermes à l'effet d'accélérer la cadence de réalisation de ces logements et rattraper le retard signalé. Il a aussi donné des directives à l'entreprise publique chargée de la réalisation de ce projet à œuvrer à payer les ouvriers de ce chan-

tier qui "attendent leur paiement depuis deux mois".

Au village Mihoubi, relevant de la même localité, le chef de l'exécutif local a visité un autre projet de réalisation d'un réservoir d'eau, d'une capacité de 1000 m3, destiné au renforcement de la distribution de l'eau potable dans les mechtas de Ben Djedou et de Mihoubi. Selon les services locaux des ressources en eau, les travaux de construction de cet ouvrage hydraulique destiné à soutenir l'AEP en faveur d'une population de près de 3500 âmes ont atteint actuellement 70 % et sera réceptionné "d'ici un mois". Aussi et dans la même zone, deux opérations consistant en la réhabilitation des routes de cette mechta et d'extension des classes de l'école primaire

Boucheriha, ont fait l'objet d'une visite d'inspection. Les travaux de goudronnage de la voirie affichent 85 % de taux d'avancement et ceux de l'extension de l'établissement scolaire sont à 35 %, selon des explications données sur place.

D'autres instructions relatives au désenclavement de la zone d'ombre de Me-daoueda, située à plus de 25 km du chef-lieu de la commune de Zighoud Youcef, à travers la réalisation d'un tronçon routier de 5 km, ont été données par le wali. Dans la commune de Beni H'midene, le même responsable s'est engagé à concrétiser des projets de développement local au profit de plusieurs zones d'ombre dont les mechtas Djennane El Baz, Soussani et d'Aïn El Hamra.

## SIDI BEL-ABBÈS

## Appel à renforcer les actions de sensibilisation sur la gravité du coronavirus

Des participants à une journée d'étude sur la "pandémie du coronavirus", organisée jeudi à Sidi Bel-Abbès, ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer les actions de sensibilisation sur la gravité du coronavirus afin de lutter efficacement contre sa propagation.

Les participants, des médecins généralistes, des spécialistes et des représentants des collectivités locales et de la société civile, ont insisté sur une large participation aux actions de sensibilisation sur la gravité du coronavirus et les moyens de prévention contre sa propagation.

Dr Omar Mahiedine du centre hospitalo-universitaire (CHU) "Abdelkader Hassani" de Sidi Bel-Abbès a expliqué que "pour une maîtrise de la situation épidémiologique au niveau local, il faut renforcer davantage l'action de sensibilisation avec la participation de tous les acteurs, surtout en cette période marquée par la grippe saisonnière".

La pandémie persiste et la gravité de sa propagation en cette saison nécessite de se soumettre plus aux mesures de prévention exigeant, entre autres, le respect de la distanciation, le port d'un masque de protection et le lavage des mains en permanence, a-t-il soutenu. Abordant la situation épidémiologique dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, il a indiqué que le nombre de personnes atteintes du Covid-19 a atteint le pic au mois de juillet avant de baisser nettement en août dernier avec 0 cas d'hospitalisation et remonter encore une fois dernièrement, ce qui nécessite, selon lui, de faire preuve de plus de vigilance et de précautions.

Les participants à la rencontre de sensibilisation, organisée à l'initiative de l'assemblée populaire de wilaya (APW) en coordination avec la direction de la santé et de la population, ont également salué les efforts déployés au niveau local pour faire face à la pandémie de Coronavirus, notamment en fournissant des masques de protection et des désinfectants dans les établissements scolaires. Des thèmes tels que "tout ce qu'il faut savoir sur le Coronavirus", "les mesures prises pour faire face à la maladie", "la vision de l'Islam des épidémies et le mode de son traitement" et "l'immunité collective et éviter la deuxième vague du coronavirus" ont également été abordés lors de l'événement.

## BATNA

## Saisie d'appareils sensibles

Les services de la sûreté de la wilaya de Batna ont saisi 19 appareils sensibles, des lampes dotées de caméras de surveillance secrètes, a-t-on indiqué jeudi à la cellule de communication de ce corps constitué.

Suite à des informations faisant état des activités d'un individu qui proposait des appareils sensibles sur les réseaux sociaux, précisément des lampes dotées de caméras de surveillance secrètes, les services de la sûreté de la wilaya de Batna ont procédé à des investigations puis à l'arrestation du mis en cause, un étudiant universitaire de 23 ans résidant dans le quartier Zouhour de la ville de Batna. Selon la même source, le mis en cause se trouvait à bord d'un véhicule de tourisme avec 19 lampes équipées d'une mémoire et dotées de caméra espion, ajoutant que les mesures nécessaires ont été prises à son encontre avant de le présenter devant le parquet local.

## TISSEMSILT

## Fermeture de 40 magasins pour infraction aux mesures contre le coronavirus

Les services de police de la wilaya de Tissemsilt ont procédé en septembre et octobre derniers à la fermeture de 40 magasins pour infraction aux mesures de prévention contre la pandémie du coronavirus, a-t-on appris jeudi auprès du bureau de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. En collaboration avec les équipes de contrôle de la direction du Commerce, les services de sûreté ont fermé 44 magasins pour

infractions à la distanciation, au port du masque de protection et à l'hygiène, a-t-on indiqué.

Les mêmes services ont effectué 50 sorties de contrôle touchant 980 magasins et dressé 27 procès verbaux contre des opérateurs économiques n'ayant pas respecté les mesures de prévention sanitaire contre Covid-19 qui ont été présentés devant les services judiciaires.

## AGRICULTURE

## Culture de la banane à Jijel : le jeune Zoheir Fatssi concrétise son rêve

Le jeune Zoheir Fatssi a réussi à relancer la culture de la banane dans la wilaya de Jijel, en recourant à la culture sous serres multi-chapelles, dont les premiers sont attendues avant la fin du mois en cours.

Dans sa ferme située dans la région de Guemar, dans la commune de Chekfa, Zoheir a fait part à l'APS de son "rêve" qui commence à se réaliser depuis l'apparition des premières bananes, un produit très demandé sur le marché local, précisant attendre ce moment depuis 14 mois, la période nécessaire à la floraison avant la fructification qui intervient par la suite tous les 7 mois.

Ayant concrétisé ce projet dans le cadre d'un financement de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), Zoheir a indiqué que le succès réalisé est le résultat d'efforts consentis tout au long de plusieurs phases.

Et d'ajouter : "J'ai d'abord étudié la faisabilité de la culture de ce fruit avec le soutien de la Chambre d'agriculture, et après avoir été certain que ce projet serait rentable, j'ai suivi une formation sur la plantation des bananiers puis j'ai déposé un dossier afin de solliciter un soutien financier auprès de l'Agence nationale pour le soutien à l'emploi des jeunes de Jijel". Après l'approbation de mon dossier, Zoheir a loué une terre agricole pour y implanter ses bananiers, car n'en possédant pas une.

Le jeune agriculteur y a installé une serre en plastique multi-chapelles achetée à près de 10 millions de dinars. Il a veillé soigneusement à surveiller l'évolution de la culture de bananiers, à partir de la plantation des plants jusqu'à l'émergence des premiers rameaux renfermant environ 50 kg de bananes dans un premier temps, avant d'atteindre 70 kg ou plus durant la seconde production après 7 mois.

Parmi les premiers indices du succès de son projet, Zoheir a fait part de contacts d'un grossiste désirant lui acheter l'intégralité de sa production, en plus de diverses autres sollicitations émanant d'investisseurs locaux en quête de plants de bananiers.

"Dans un premier temps, j'ai cédé 300 plants à un jeune homme de la région ayant exprimé le souhait d'entreprendre un investissement similaire", a-t-il dit.

Concernant la qualité de sa production, Zoheir a indiqué que "la banane locale aura incontestablement un écho favorable, car elle diffère grandement des bananes importées, que ce soit en matière de saveur que de parfum", assurant ne pas avoir recouru aux engrais et que son fruit dont la longueur varie entre 20 et 32 cm est "100% bio".

Par ailleurs, dans la perspective de vendre sa production sur le marché local au cours de ce mois, Zoheir ambitionne de déployer son investissement en créant une "pépinière de bananiers", dans le but de fournir des plants à de jeunes exploitants ambitionnant de se lancer dans l'agriculture de ce fruit, faisant également part de son désir d'acquiescer une terre agricole pour en finir avec la location".

### La culture de la banane sous serre, un investissement rentable

De son côté, Yacine Zeddou, secrétaire général de la Chambre d'agriculture de Jijel, a fait savoir à l'APS que la production de bananes sous serres multi-chapelles est "un investissement rentable".

Il a indiqué que la chambre de l'agriculture a prêté assistance, technique essentiellement, à trois jeunes de la wilaya de Jijel, à l'instar de Zoheir Fatssi, et qui s'est soldée par des résultats "satisfaisants dès les premières étapes de la production".

"L'utilisation de serres multi-chapelles d'une hauteur de plus de 6 mètres a permis de fertiliser la culture et de ne pas exploiter de grandes surfaces agricoles, et ce, avec un rendement amplifié puisque 1000 arbustes peuvent être plantés dans chaque serre avec une production prévisible oscillant entre 60 et 100 kg par arbre, équivalant à une production totale de 100 tonnes dans chaque serre", a relevé le même responsable.

M. Zeddou a également souligné que l'expérience menée par la Chambre d'agriculture avec le jeune Zoheir, à travers son accompagnement constant, a permis d'accroître cette culture à travers la plantation de 1100 plants environ dans seulement un quart d'hectare pour un résultat "très satisfaisant puisque tous les plants ont donné des fruits en abondance, soit quatre fois une culture de façon ordinaire", a-t-il dit.

Dans ce même contexte, le SG de la Chambre d'agriculture de Jijel a relevé l'importance de s'engager dans ce type d'agriculture "fructueuse" qui permettra au consommateur algérien d'en connaître les origines et la qualité du produit par rapport au fruit importé, en plus de "contribuer, après le succès de cette culture au niveau national, de réduire la facture d'importation et d'engranger de la devise forte".

## PROJE DE LOI DES FINANCES (PLFC 2021) Le Bureau de l'APN examine 17 modifications proposées

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réuni jeudi sous la présidence de Slimane Chenine, président de l'Assemblée et examiné les 22 modifications proposées au projet de loi des finances (PLFC 2021), a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Au terme de la réunion, le Bureau a transmis 17 modifications conformes aux conditions requises à la Commission des Finances et du Budget de l'APN pour examen avec les délégués de leurs auteurs, a précisé le communiqué.

Lors de cette réunion, M. Chenine a mis en avant les interventions des députés durant le débat autour du PLFC 2021, soulignant qu'"ils ont plaidé pour les préoccupations des



citoyens et exprimé leurs aspirations en une vie décente".

"Les députés ont mis en exergue les réalisations accomplies en dépit de la conjoncture exceptionnelle que traverse le pays", a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, le président de l'APN a mis en avant les réponses du représentant du Gouvernement ayant été "logiques et réalistes, a conclu le communiqué.

## ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE - COMMERCE

### Rezig prend part aux travaux du Forum de l'UPM sur le commerce et l'investissement

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a pris part, jeudi par visioconférence, aux travaux du Forum de l'Union pour la Méditerranée (UPM) sur le commerce et l'investissement, indique un communiqué du ministère du Commerce.

Organisé sous le thème : "Création des perspectives d'emploi dans le contexte de la COVID-19", le Forum s'est

déroulé sous forme de workshop sur le commerce durable, la création d'opportunités d'emplois dans la région sud de la mer méditerranéenne, l'encouragement de l'investissement dans le secteur des services entre les deux rives et l'octroi de facilitations nécessaires pour les pratiques commerciales notamment le e-commerce. Il a été question également de l'encouragement de l'investissement

dans l'industrie alimentaire, le numérique, les start-up, les industries pharmaceutiques, la production agricole, l'exportation et les grands réseaux de distribution, tout en garantissant les moyens adéquats pour propulser la femme productrice dans les différents domaines d'exportation et l'associer dans diverses manifestations économiques.

## CONSTRUCTION DE VÉHICULES - CONCESSIONNAIRES

### Création de deux comités techniques pour l'examen et le suivi des dossiers

Deux comités techniques interministériels ont été créés par le ministère de l'Industrie dans l'objectif d'examiner et de suivre les dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de construction de véhicules et celle de concessionnaires de véhicules neufs, et ce, en vertu de deux arrêtés publiés dans le Journal officiel (JO) n° 65.

Les deux arrêtés, signés le 19 octobre dernier, fixent les listes nominatives des membres des deux comités techniques chargés de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de, respectivement, l'activité de construction de véhicules et celle de concessionnaires de véhicules neufs, leur organisation et leur fonctionnement.

Ainsi, le premier comité est chargé d'instruire les demandes introduites pour

l'exercice de l'activité de construction de véhicules, d'émettre un avis conforme sur les demandes de l'autorisation provisoire permettant aux investisseurs d'accomplir les démarches nécessaires pour la réalisation de l'investissement, objet de la demande.

Il est chargé également d'émettre un avis conforme sur les demandes des investisseurs, relatives à l'agrément définitif et les décisions d'évaluation technique pour l'exercice de l'activité de construction de véhicules, d'émettre un avis conforme en cas de non-respect des engagements pris par les investisseurs au titre du cahier des charges à l'activité de construction de véhicules.

Quant au deuxième comité, il est chargé d'examiner les dossiers de demande

d'autorisations provisoires et d'agrément définitifs, d'émettre un avis à l'attention du ministre de l'Industrie sur les demandes relatives à l'agrément définitif, sur étude des dossiers présentés et rapport de visite établi par le directeur de wilaya chargé de l'Industrie, territorialement compétent.

Il a, aussi, pour mission d'émettre un avis sur le retrait et les suspensions des agréments attribués et de veiller au respect de la réglementation régissant l'activité.

Les arrêtés précisent que les deux comités peuvent faire appel à des experts ou organismes habilités, dans le cadre d'un accompagnement technique devant leur permettre de remplir les missions qui leurs sont assignées. Dans le cadre de leurs travaux, les deux comités sont

assistés par des secrétariats techniques chargés notamment de l'enregistrement des dossiers de demande de souscription au dispositif de construction de véhicules, de la préparation et la vérification administrative des dossiers de souscription, de la transmission des réserves éventuelles émises par le comité aux demandeurs concernés et de la notification aux investisseurs et aux administrations concernées, des agréments et des décisions d'évaluation technique, signés par le ministre de l'Industrie.

Les membres des deux comités sont nommés, sur proposition des autorités et organismes dont ils relèvent, pour un mandat de trois (3) années renouvelable une (1) seule fois, précisent les arrêtés.

## INDUSTRIE SOLAIRE

### La CIPA et Terra Sola signent un protocole d'entente pour développer leur coopération

La Confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA) et la société Terra Sola-Algérie (TSA) ont signé un protocole d'entente portant sur le développement de la coopération industrielle dans le domaine des énergies renouvelables, a indiqué jeudi cette organisation patronale dans un communiqué. Ce protocole d'accord a été paraphé, lundi dernier à Alger, par le président de la CIPA, Abdelawab Ziani, et le directeur général de TSA, Belkacem Haouche, également membre du conseil d'administration du groupe suisse-allemand "Terra Sola", note le même source. En vertu de ce document, "TSA s'emploiera à œuvrer à l'émergence d'une

industrie solaire nationale pérenne conformément à l'esprit du plan d'actions du gouvernement dans son segment relatif à la transition et l'efficacité énergétique", selon le communiqué. Ainsi, TSA s'engage notamment, grâce à ses contrats qu'elle détient avec des grands instituts mondiaux de certification, à aider les opérateurs algériens de la filière solaire à certifier les composants de leurs industries photovoltaïques, et à assurer un transfert du savoir et de la technologie.

Pour sa part, la CIPA soutiendra TSA, en sa qualité de membre de la confédération, dans son projet industriel à Ras El Ma (Sidi Bel Abbès), ainsi que son pro-

gramme proposée à l'Algérie visant l'implémentation de centrales solaires photovoltaïques de 4.000 MW en 2024 en conformité avec les objectifs définis dans le plan d'actions du gouvernement.

La CIPA et la société TSA qui est membre du consortium international "Terra Sola" regroupant sept entreprises (suisse, autrichienne, chinoise et trois allemandes) œuvreront ensemble à la promotion de l'industrie solaire photovoltaïque nationale et à promouvoir la production locale afin d'atteindre des taux d'intégration ambitionnés en la matière", souligne encore le communiqué.

## PÉTROLE

## Le pétrole finit la semaine dans le rouge

Les prix du pétrole ont cédé du terrain vendredi, des données peu encourageantes pour la demande d'or noir publiées la veille succédant à l'euphorie suscitée en début de semaine par les résultats prometteurs d'un potentiel vaccin contre le Covid-19.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a perdu 1,72% ou 75 cents par rapport à la clôture de jeudi, à 42,78 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour décembre a lâché 2,41% ou 99 cents, à 40,13 dollars.

"Les cas de contamination au coronavirus sont toujours en augmentation et des mesures de confinement sont remises en place", a déploré Stephen Brennock, de PVM, "il n'est donc pas surprenant que l'AIE ait par exemple réduit ses perspectives à court terme concernant la demande mondiale de pétrole".

Dans son dernier rapport mensuel publié jeudi, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a significati-



vement revu en baisse ses prévisions pour la demande pétrolière mondiale cette année en raison de la deuxième vague de Covid-19 qui affecte l'Europe et les Etats-Unis. Autre signal peu encourageant pour la demande, que les investisseurs ont dû digérer vendredi, l'Agence américaine d'Information sur l'Energie (EIA) a rapporté jeudi que les réserves commerciales de brut ont aug-

menté de 4,3 millions de barils (MB) au 6 novembre aux Etats-Unis, s'établissant à 488,7 MB. Les experts sondés par l'agence Bloomberg tablaient sur une baisse médiane de 1,9 MB. Cette hausse surprise fait craindre une offre excédentaire dans un marché déjà plombé par une consommation en berne en raison de la résurgence de la pandémie et du ralentissement des déplacements. Sur la semaine, les deux contrats de référence ont toutefois progressé de plus de 8%. Les cours avaient été dopés lundi par l'annonce par les laboratoires américain Pfizer et allemand BioNTech que leur candidat vaccin était "efficace à 90%" contre le Covid-19.

## ENERGIE

## La part du gaz naturel dans le mix énergétique mondial atteindra un taux de 28 % d'ici 2050 (Attar)

La part du gaz dans le mix énergétique mondial passera d'un taux de 23 % actuellement à 28 % d'ici 2050, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, soulignant que le gaz naturel a de "bonnes perspectives devant lui".

S'exprimant lors d'un point de presse en marge de la 22ème réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) tenue par visioconférence, M.Attar a affirmé que "les perspectives confirment que le gaz naturel a parfaitement sa place dans les prochaines années, notamment dans le cadre de la transformation énergétique qui fait du gaz un associé important aux énergies renouvelables".

Prévoyant une hausse de la part du gaz dans le mix énergétique mondial passer qui de 23 % actuellement à 28 % à l'horizon 2050, le ministre de l'Energie a soutenu que même c'est cette augmentation, paraissant légère, doit être mise en perspective de l'augmentation de la consommation énergétique mondiale.

Selon les données du GECF, la consommation de gaz en Asie pacifique augmentera de 99% d'ici 2050, en Amérique du nord de 35 % et dans les pays du Golfe de 53 %.

En revanche, cette consommation en Europe devra connaître une baisse de 10 % d'ici 2050, a-t-il prévu.

"Cela impose à l'Algérie de diversifier ses marchés en visant notamment les pays d'Afrique où la consommation va augmenter de 147 %, a-t-il fait savoir, ajoutant que le gaz continuera à constituer un "composant important dans la stratégie de développement énergétique nationale".

S'agissant de la situation actuelle du marché, les exportations des pays membres du GECF ont baissé de 16 % par canalisation et de 2,5 % concernant le gaz liquéfié.

Ceci s'explique notamment par la baisse de la consommation dans le monde qui a diminué durant 2020 (jusqu'au mois d'octobre), de 3,5 %.

"Les marchés spots ont été les plus impactés. La diminution des prix a été comprise entre 38 et 42 %", a expliqué M. Attar.

Toujours selon les données du GECF, les prix du gaz ont retrouvé une tendance haussière depuis juillet dernier.

"La consommation du gaz va reprendre progressivement avec un taux de 1,5 % en 2021 et de 2,5 % en 2022.

Par la suite, cette consommation retrouvera les mêmes niveaux qu'en 2018 et 2019", a assuré le ministre de l'Energie, considérant que "ce sont là de bonnes perspectives pour le marché du gaz".

Interrogé à propos de l'Institut de recherche du gaz (GRD), dont le siège est fixé à Alger, Attar a mis l'accent sur l'importance de cet organisme au sein du ministère où des cadres algériens activent dans le cadre d'un programme de recherche technique et scientifique autour de la production de gaz.

"Cela nous permettra de participer au niveau du Forum des pays exportateurs du gaz de façon efficace.

Il s'agira aussi pour nos techniciens de bénéficier des expériences nouvelles à travers le monde", a-t-il relevé.

A la question de savoir si le GECF peut devenir un "OPEP du gaz", M.

Attar a souligné à ce propos l'importance du Forum, notamment à travers les données qu'il génère, par le biais de son rapport sur les "perspectives 2050" sur le gaz qui sera publié en décembre prochain.

"Les données du GECF sont de plus en plus prises en considération par les différentes instances énergétiques dans le monde", a-t-il mentionné, assurant que "le moment n'est cependant pas opportun" pour que le GECF puisse s'ériger un "OPEP du gaz" au vu de la conjoncture actuelle marquée par une baisse de la consommation mondiale et une surproduction de gaz.

Concernant les marchés gaziers de l'Algérie, le ministre de l'Energie a fait observer que "la priorité demeure celle de garantir notre part de marché en Europe".

A propos des conditions de renégociation des contrats gaziers, M.

Attar a indiqué que Sonatrach a négocié avec ses partenaires en intégrant les aspects et les atouts dont dispose l'Algérie, notamment la sécurité d'approvisionnement et l'engagement pour assu-

## ENERGIE

## Le rôle de l'Algérie au sein de l'Opep et du GECF salué

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Mohammad Barkindo a salué jeudi le rôle de l'Algérie au sein de l'OPEP et du GECF et d'avoir présidé durant l'année 2020 les deux organisations dans un contexte mondial caractérisé par l'impact du Coronavirus sur le secteur énergétique.

S'exprimant depuis Vienne dans le cadre de la 22e réunion de ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) par vidéoconférence, M.

Barkindo a loué le "rôle de leadership exceptionnel" du ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar qui préside cette année deux des principales organisations du monde de l'énergie, à savoir l'OPEP et le GECF.

"Ce rôle (présidence des deux organisations, ndr) est un témoignage de

l'importance de l'Algérie en tant que principal fournisseur des précieuses ressources pétrolières et gazières du monde", a-t-il souligné dans son allocution.

M. Barkindo a, également, salué les nouveaux sommets atteints dans la coopération fructueuse et en cours entre les deux organisations dans le cadre du dialogue énergétique OPEP-GECF. A cet égard, il a reconnu le rôle joué par le SG du GECF, Yury Sentyurin, dans l'approfondissement des liens entre les deux organisations.

Il a été fait référence, en cette occasion, à la réunion inaugurale de haut niveau "très réussie" du dialogue OPEP-GECF sur l'énergie qui s'était tenue le 4 novembre dernier.

Le SG de l'Opep a remercié, en outre, le GECF pour sa "précieuse contribution" aux perspectives pétro-

lières mondiales 2020 de l'OPEP sur les perspectives du GNL dans l'ère post-COVID-19.

"L'OPEP se réjouit d'avoir l'opportunité de contribuer à la publication d'un article sur le pétrole dans la publication phare du GECF, le Global Gas Outlook", a-t-il mentionné.

D'autre part, le SG de l'Opep a mis en avant l'importance de la coopération multilatérale et du dialogue pour relever les défis mondiaux auxquels l'industrie est confrontée.

"Le potentiel de ce dialogue est illimité et même encore plus essentiel maintenant, car ensemble nous cherchons à nous unir avec toutes nos parties prenantes de l'industrie pour lutter contre les défis permanents posés par la pandémie du COVID-19 et ses répercussions massives sur les marchés de l'énergie", a-t-il relevé.

## CONFLIT BOEING - AIRBUS

## Un compromis possible "dans les prochaines semaines", selon Paris

Le ministre français de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire a estimé qu'un "compromis peut être atteint dans les prochaines semaines" dans le litige opposant Airbus et Boeing, vendredi soir sur la chaîne américaine CNN.

L'avionneur européen Airbus et son concurrent américain Boeing, et à travers eux l'UE et les Etats-Unis, s'affrontent depuis octobre 2004 devant l'OMC, arbitre du commerce mondial, sur les aides publiques versées aux deux groupes, jugées illégales de part et d'autre.

L'Union européenne a annoncé lundi des sanctions douanières contre les Etats-Unis dans ce litige: elle applique depuis mardi des droits de douane supplémentaires sur 4 milliards de dollars d'importations en provenance des Etats-Unis.

"C'est une très vieille affaire, cette affaire d'Airbus et Boeing.

L'administration américaine a décidé de frapper l'Europe de sanctions, d'un montant total de 7 milliards de dollars, donc nous n'avions pas d'autre choix que de répondre à ces sanctions", a déclaré le ministre français, qui s'exprimait en anglais.

"Et comme nous étions autorisés par l'Organisation mondiale du commerce à prendre nous aussi des actions contre les Etats-Unis, cela était le scénario normal", a-t-il ajouté. Cependant, "nous devons penser à l'avenir, et pas au passé, et je pense qu'un compromis peut être atteint dans les prochaines semaines", a affirmé Bruno Le Maire à CNN.

"Je crois qu'il y a la possibilité de construire un accord entre les Etats-Unis et l'Europe dans cette affaire Airbus-Boeing. Je ne sous-estime pas les difficultés pour combler le fossé entre la position des Etats-Unis et la position de



l'Union européenne, mais je peux vous dire que nous ne ménagerons pas nos efforts pour construire un compromis, pour l'intérêt des Etats-Unis comme de l'Europe", a-t-il déclaré.

Les produits américains taxés depuis cette semaine incluent tous les modèles d'avions de Boeing (taxés à 15%).

Mais surtout des produits agricoles (tabac, patates douces, blé, huiles végétales, fruits et jus...) ou agroalimentaires (alcools forts, chocolat...) ainsi que des biens manufacturés (tracteurs, pelleteuses, équipements de casino, pièces de vélo...) taxés à 25%, selon une liste officielle. Les Etats-Unis infligent déjà, depuis plus d'un an, des droits de douane punitifs sur des importations européennes comme le vin, le fromage et l'huile d'olive (à hauteur de 25%), ainsi que des taxes de 15% sur les avions Airbus.

Washington y avait été autorisée par l'OMC, jusqu'à 7,5 milliards de dollars.

## JIJEL

## La verveine suscite de nouveau l'intérêt des agriculteurs de Chekfa

La culture de la verveine dans la wilaya de Jijel, appelée localement "Louiza", occupe le haut du podium dans la commune de Chekfa (25 km à l'Est de Jijel) où l'intérêt des agriculteurs pour cette plante herbacée est grandissant, tout autant que les besoins du marché local et national en la matière. Caractérisée par un goût sucré et une essence aromatisée agréable, la verveine a connu dernièrement un intérêt considérable auprès des agriculteurs de la région, notamment au regard de la forte demande sur le marché national pour cette plante médicinale depuis le début de la pandémie de Covid-19, en raison des croyances sur ses bienfaits sur la santé et sa consommation en infusion.

Non loin de la région agricole de Chekfa, tout au long des routes crevassées menant aux villages de Boutaleb, Louljat, Larbaâ, Lahmirra et Djimar, s'étendent des dizaines d'hectares de champs de verveine exhalant leur fragrance et embaumant les alentours.

Dans la mechta Laâchoucha, dans la région de Sebti à Chekfa, Brahim Bourbié, un agriculteur de 73 ans s'active dans son champ de verveine d'une superficie de 3 ha, organisant ses journées entre l'arrosage de ses plants de verveine, l'arrachage des mauvaises herbes et la récolte du produit. "Cultiver cette plante aux vertus médicinales nécessite des techniques spéciales, à commencer par la plantation qui doit intervenir à la mi-avril, jusqu'à la récolte et le séchage des feuilles entamées à partir de la mi-juillet jusqu'à la fin du mois de décembre", a fait savoir cet agriculteur qui s'adonne à la culture de la verveine depuis 33 ans. "Chaque étape a ses propres caractéristiques et techniques et pour obtenir une plante de qualité et une production abondante, l'agriculteur doit maîtriser les étapes de sa plantation", a-t-il précisé.

Et de renchérir : "Il s'agit de prendre des fragments de tiges de 25 cm de long (des boutures) qu'on enfonce dans le sol sur 20 cm de profondeur, et quand les premiers bourgeons émergent plusieurs jours après, les jeunes pousses sont prélevées pour être enracinées dans les champs préparés pour les accueillir, alors que le quart supérieur de la plante et les fleurs fanées sont retirés".

Le même agriculteur explique que, trois mois après la plantation, la verveine est prête pour la récolte, ajoutant que ce processus qui nécessite des techniques spéciales requiert trois étapes, à savoir observer la rougeur des tiges, signifiant que les feuilles sont mûres et donc il s'agit de supprimer celles implantées à la base de la tige pour ne laisser que les feuilles de l'extrémité supérieure.

La dernière étape consiste à sécher les feuilles à l'abri des rayons du soleil avant de les mettre dans des sacs et les vendre à une unité industrielle spécialisée située dans la région d'Ain Oulmène (wilaya de Sétif), pour être conditionnées et vendues sur le marché national, a-t-il souligné.

Fort d'une expérience de plus de trois décennies de culture de verveine, Brahim pense que "l'importance de cette plante, consommée chaude en infusion, réside dans ses vertus bénéfiques pour renforcer le système immunitaire, soigner les rhumes, les maux de gorge et baisser la fièvre, en plus de favoriser la lactation chez la femme qui allaite et réduire les douleurs menstruelles".

De son côté, Nacer Djirar, biologiste à l'université Ferhat Abbas de Sétif et chercheur en médecine alternative, a indiqué que "la verveine la plus répandue en Algérie est d'origine européenne", soulignant qu'il existe aussi "la verveine des Indes, classée en deuxième position en termes de prévalence".

Concernant les bienfaits de cette plante odorante, l'expert dit ne pas pouvoir affirmer ni démentir les effets de la verveine sur le système immunitaire.

Il affirme néanmoins s que "des expériences scientifiques ont prouvé ses propriétés calmantes et sa grande efficacité à lutter contre l'insomnie, à baisser la température". Mélangée à de l'huile d'olive, la verveine sert à atténuer les gerçures. Elle a aussi d'autres bienfaits une fois associée à diverses plantes médicinales", souligne M. Djirar qui affirme que la prise de l'infusion de la verveine n'occasionne aucun effet secondaire.

### "Louiza" face au manque d'eau et de main-d'œuvre

Toutefois, selon Brahim l'agriculteur, "certains obstacles entravent le développement de cette filière, notamment le manque d'eau, surtout en été durant lequel la plante a besoin d'arrosage au moins une fois tous les deux jours, mais aussi l'absence de main-d'œuvre du fait que les jeunes n'aiment pas travailler dans les champs de verveine malgré le gain financier".

Et de poursuivre : "Le manque d'investisseurs contraint par ailleurs la majorité des agriculteurs à se tourner vers l'unité Ain Oulmène de Sétif pour écouler leur production entre 1 200 et 1 500 DA le kilogramme séché, un prix imposé par le propriétaire eu égard à l'absence de concurrence dans ce domaine".

De son côté, Abdeslem Adjimi, président de l'association des producteurs de verveine de la wilaya de Jijel a déclaré, à l'APS, que "cette filière a connu un intérêt croissant des agriculteurs durant ces derniers mois, à la faveur de la demande accrue concernant ce produit depuis la propagation de la pandémie de Covid-19".

## CRIMINALITÉ

## Arrestation de trois individus soupçonnés d'être impliqués dans l'incendie criminel dans la wilaya de Tipasa

Les unités de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale à Cherchell (Tipasa) ont arrêté trois individus soupçonnés d'être impliqués dans les incendies du week-end dernier, a indiqué un communiqué de la gendarmerie nationale (GN).

"À l'issue des enquêtes menées par les unités de la brigade territoriale de la GN à Cherchell, suite à la vague d'incendies enregistrée dans la wilaya, occasionnant des pertes matérielles importantes, les éléments de ces unités ont arrêté trois (3) individus soupçonnés d'être impliqués dans l'incendie criminel, dans deux affaires distinctes.

La première dans le territoire de la commune de Menaceur a abouti à l'arrestation d'une personne et la seconde dans le territoire de la commune de Sidi Amar a abouti à l'arrestation de deux individus. Après parachève-



ment de l'enquête et de toutes les procédures judiciaires, "les suspects ont été déferés devant le Procureur de la

République territorialement compétent, qui a ordonné la mise en détention d'un suspect et le placement des

autres prévenus sous contrôle judiciaire".

Afin d'éviter ces catastrophes, l'institution de la GN appelle tous les citoyens à "participer activement" à la lutte contre toutes formes de criminalité, en signalant immédiatement tout acte criminel ou tout préjudice à l'intérêt public, et rappelle les moyens technologiques mis à la disposition du citoyen et à son service à travers la ligne verte de la GN (1055) et le site de pré-plainte et de télérenseignement (PPGN.MDN.DZ), ou en contactant l'unité la plus proche de la gendarmerie nationale.

## EMIGRATION CLANDESTINE

## Tipasa : neutralisation d'un réseau d'émigration clandestine dirigé par un entrepreneur

Un réseau d'émigration clandestine via la mer, dirigé par un entrepreneur, a été neutralisé à Tipasa par les éléments de la Sûreté urbaine de Ain Tagourait, a révélé jeudi le chargé de communication de la Sûreté de wilaya. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée au siège de la sûreté urbaine de Ain Tagourait, le sous-lieutenant Amar Cherafi, a expliqué qu'agissant sur renseignements, les éléments de la police judiciaire ont neutralisé dans la nuit de lundi à mardi, un réseau organisé spécialisé dans l'émigration clandestine par mer vers l'autre rive de la Méditerranée. Le réseau composé de

huit personnes, âgées entre 25 et 30 ans, a été démantelé au niveau la forêt de Bouzedjour qui donne sur la mer et où le groupe se rallier avant le départ, a-t-il expliqué.

L'opération menée par la police a permis d'interpeller dans un premier temps, trois mis en cause à bord d'un camion chargé d'équipements et de matériels utilisés dans les opérations d'émigration clandestine par voie maritime, avant l'arrestation du reste des candidats à l'émigration clandestine, quelque heure seulement après l'interpellation des accusés principaux, dont le chef est le propriétaire d'une entreprise. Elle a, également,

permis, selon le sous lieutenant Amar Cherafi, la saisie d'un véhicule utilitaire, une barque à moteur, 17 bidons d'essence d'une capacité globale de 500 litres, une boussole, des gilets de sauvetage, des téléphones portables, et des sommes d'argent en devise.

Les mis en cause dans l'affaire ont été présentés devant le parquet de Koléa, pour les chefs d'accusation de "constitution d'une association de malfaiteurs en vue de commettre un délit d'émigration clandestine et la planification d'une sortie illégale du territoire national pour plusieurs personnes", a-t-on ajouté de même source.

## EDUCATION - HANDICAPÉS

## El Bayadh : ouverture de 10 classes scolaires au profit d'enfants aux besoins spécifiques

La wilaya d'El Bayadh s'est dotée de 10 classes pour l'intégration dans le milieu scolaire des enfants à besoins spécifiques, a-t-on appris jeudi du directeur des activités sociales et de solidarité par intérim.

Nouredine Abdelli a indiqué, à l'APS à l'ouverture de 7 classes dans le cycle primaire dont 3 au niveau d'El Bayadh, 2 dans la commune

de Labiodh Sidi Cheikh, une à El Kheïter et une à Bougtob, ainsi que deux autres classes dans le cycle moyen et le cycle secondaire au chef-lieu de wilaya, que 70 élèves aux besoins spécifiques ont rejoint ces structures pour l'année scolaire en cours, dont une soixantaine au cycle primaire parmi les déficients mentaux (cas légers) et le reste

des élèves est réparti sur les deux paliers: moyen et secondaire pour ceux ayant un handicap auditif.

Selon la même source, une équipe pédagogique qualifiée et spécialisée, formée de 20 encadreurs (15 enseignants et 5 instituteurs spécialisés), est chargée de l'enseignement et l'accompagnement de ces enfants.

El Bayadh dénombre 4

centres psychopédagogiques au chef-lieu de wilaya et un autre à Labiodh Sidi Cheikh, en plus d'une école pour enfants handicapés auditifs au chef-lieu de wilaya.

Ces structures prennent en charge 210 enfants encadrés par 73 éducateurs et enseignants et 37 spécialistes entre psychologues, cliniciens, infirmiers et autres, a-t-on fait savoir.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 14 décès et 326 blessés durant les dernières 48 heures

Quatorze (14) personnes ont trouvé la mort et 326 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays, durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié samedi par les services de la Protection civile (PC).

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret, avec 3 personnes décédées et 14 autres blessées, suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs sur la RN 23, au lieu dit, carrefour dit Ain El Dehab, dans la commune et daïra de Sougar.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de PC ont effectué, durant la même période, 49 opérations de sensibilisation à travers 14 wilayas (38

communes), portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique, a ajouté la même source.

Les unités de la PC ont effectué 91 opérations de désinfections générales à travers 18 wilayas (57 communes ont été ciblées), a ajouté la même source, relevant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, à l'occasion de laquelle la PC a mobilisé pour les deux opérations 350 agents, 51 Ambulances, 66 Engins, ainsi que la mise en place d'un site d'hébergement destinés aux confinements des citoyens à travers la wilaya d'El Taref.

Les éléments de la PC sont intervenus

pour prodiguer des soins de premiers urgences à 11 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles, à travers les wilayas d'El Bayadh, Naama et Médéa. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires.

Les unités de la PC ont enregistré 5,718 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, ainsi des opérations de sensibilisations et de désinfection relatives au Covid-19.

## CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CATASTROPHES

**Le Guatemala demande des comptes aux pays industrialisés**

Le président du Guatemala Alejandro Giammattei a accusé vendredi les pays industrialisés d'être responsables des catastrophes causées par le changement climatique, une semaine après le passage du cyclone Eta qui a fait plus de 150 morts et disparus dans les pays.

A l'occasion d'une réunion au Guatemala avec son homologue du Honduras Juan Orlando Hernandez, le président Giammattei a exigé des pays industrialisés qu'ils "répondent" pour "les dégâts qu'ils ont causés au climat" et dont les conséquences frappent les pays vulnérables au changement climatique comme ceux d'Amérique centrale.

"L'Amérique centrale est l'une des régions où se ressent le plus le changement climatique", a-t-il dit à la presse.

Pourtant, a-t-il dénoncé, la région, frappée par des "inondations catastrophiques, des sécheresses extrêmes et la plus grande pauvreté", est celle qui a "reçu le moins de soutien de la part de ces pays industrialisés" qui sont à la source de ces dégâts.

La semaine dernière, le Guatemala a été balayé par les



pluies torrentielles du cyclone Eta qui a parcouru le nord de l'Amérique centrale après avoir touché terre au Nicaragua comme ouragan de catégorie 4 sur une échelle de cinq.

Eta a fait plus de 200 morts en Amérique centrale. Mercredi le

Guatemala avait déjà lancé un appel à l'aide internationale. La région est de nouveau sous la menace d'une dépression tropicale. Celle-ci, qui prendrait le nom de Iota si elle se renforçait en tempête tropicale sur les eaux chaudes de la mer des

Caraïbes, suit la même trajectoire que le cyclone Eta.

Ses pluies frapperont ainsi à partir de lundi des terres gorgées d'eau et des populations déjà sinistrées.

MM. Giammattei et Hernandez demanderont dès lundi des aides à la Banque centroaméricaine d'intégration économique (BCIE) à Tegucigalpa en demandant que l'apport de ces fonds n'alourdisse pas la dette publique du Honduras et du Guatemala.

Les deux chefs d'Etat ont appelé leurs homologues du Nicaragua Daniel Ortega, et du Salvador Nayib Bukele, à s'associer à leur démarche.

Le président Hernandez a annoncé également qu'ils feront appel aux "fonds verts pour le climat" et à des aides de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de la Banque Mondiale (BM).

## CHILI - TOURISME

**Le Chili rouvre ses frontières aériennes au tourisme**

Le Chili a annoncé vendredi la réouverture de ses frontières aériennes aux ressortissants étrangers, fermées depuis mars en raison de la pandémie de coronavirus, à travers un seul point d'entrée : l'aéroport international de Santiago.

Les voies terrestres et maritimes restent quant à elles fermées.

"La réouverture sera graduelle et sécurisée", a indiqué la ministre des Transports, Gloria Hutt, vendredi lors du lancement du protocole de réouverture de l'aéroport international de Santiago.

Les frontières chiliennes étaient fermées au monde extérieur depuis l'instauration de l'état d'urgence le 18 mars.

Quelque 14.600 personnes sont décédées du Covid-19 et 526.000 cas ont été recensés.

La réouverture des frontières était une nouvelle ardemment attendue par l'industrie du tourisme chilien, comme dans tous les pays fortement impactés par la pandémie. Le ministre de l'Economie Lucas Palacios dit espérer recevoir 300.000 touristes durant l'été austral. Les autorités médicales ont en revanche exprimé leur réticence. "C'est une décision peu judicieuse. Il est difficile de suivre les touristes, et nous sommes encore en train d'essayer de tracer les cas dans le pays. Nous devrions plutôt nous préparer à contenir une recrudescence (des infections) et non l'encoura-

ger", a critiqué Izkia Siches, présidente de l'Association médicale chilienne.

Au cours des quatre derniers mois, les niveaux d'infection au nouveau coronavirus sont restés stables au Chili, avec une moyenne de 1.500 nouveaux cas par jour.

Dans l'agglomération de la capitale, qui compte 7,1 millions d'habitants, sur les 18 millions du pays, les mesures de confinement ont été levées il y a quelques semaines, permettant une réouverture limitée des commerces, salles de sports et restaurants.

Dans plusieurs villes du sud en revanche, le nombre d'infections reste élevé et des mesures de confinement ont été réimposées.

## PHILIPPINES

**Le typhon fait 27 morts**

Le puissant typhon qui a frappé les Philippines a fait 27 morts, selon les chiffres de la Défense civile vendredi, alors que de nombreuses régions de l'archipel ont subi d'importantes inondations.

Le bilan pourrait s'alourdir car les agences chargées des secours vérifient encore les causes de certains décès.

La police nationale a fait état de 42 morts.

Des pluies torrentielles se sont abattues lors du passage du typhon, le troisième à frapper les Philippines en autant de semaines, provoquant d'importantes inondations notamment à Manille et dans plusieurs provinces limitrophes de la capitale. Des habitants ont dû se

réfugier sur les toits et les balcons, beaucoup ont dû évacuer leurs logements. Avec la décrue, les habitants ont commencé à regagner leur domicile pour évaluer l'étendue des dégâts.

A Marikina City, un des quartiers les plus durement touchés de la capitale, des machines à laver, des téléviseurs, des meubles et des vélos couverts de boue s'entassaient dans les rues alors que les habitants s'activaient à balayer les débris.

Des centaines de milliers de foyers étaient toujours privés d'électricité sur l'île de Luçon, la plus peuplée de l'archipel, frappée mercredi et jeudi par Vamco qui a entraîné des glissements de terrain, provoqué des chutes d'arbres et coupé des routes.

Les autorités souhaitent mettre en place des distributions de nourriture et de produits de première nécessité aux victimes qui, pour la plupart, ont déjà été touchées par les précédents typhons Molave et Goni.

Ces derniers ont fait des dizaines de morts, détruit des dizaines de milliers de maisons et privé d'électricité pour des semaines des régions entières du pays. Défendant l'action de l'exécutif au cours de la dernière catastrophe, le porte-parole du président, Harry Roque, a affirmé que le gouvernement avait "agi rapidement".

"Malheureusement, nous n'avons rien pu faire contre la montée trop rapide des eaux... mais nous avons fait en sorte

que personne ne soit oublié", a-t-il estimé.

Selon les autorités, beaucoup de personnes ont ignoré les ordres d'évacuation et ont été pris au piège lors de la brusque montée des eaux.

La police, les soldats et les garde-côtes ont été déployés pour aider les secours, utilisant notamment des embarcations pour atteindre les milliers de personnes bloquées.

Les opérations ont été compliquées par l'épidémie de coronavirus.

Les graves inondations qui ont frappé Manille et la province voisine de Rizal ont rappelé celles de 2009, lors du passage du typhon Ketsana, qui avait fait des centaines de victimes.

## NIGER

**Les inondations ont fait 73 morts et plus de 632.000 sinistrés fin octobre (PM)**

Les fortes précipitations enregistrées fin octobre au Niger ont causé 73 morts, a annoncé vendredi à Niamey le Premier ministre Brigi Rafini.

Le chef du gouvernement a eu une séance de travail par visioconférence sur notamment le COVID-19, l'insécurité, les inondations et le processus électoral en cours dans le pays, avec la secrétaire générale adjointe des Nations Unies, Mohamed

Amina, en visite au Niger. S'agissant toujours des inondations, il a été dénombré également "plus de 632.000 personnes sinistrées, plus de 50.000 maisons effondrées, plusieurs milliers d'hectares d'aires de cultures et des têtes de bétail ensevelies ou emportées".

Pour y faire face, le gouvernement a engagé plusieurs chantiers, dont la mise en oeuvre du plan d'action de l'initiative 3N

(Les Nigériens Nourrissent les Nigériens, programme agricole du gouvernement) de la période 2016-2020 qui prévoit la restauration de 213.000 hectares de terres dégradées chaque année, selon M. Brigi.

Le Niger est souvent confronté à des inondations dévastatrices pendant la période des pluies (juin-septembre), qui occasionnent dans la plupart des cas d'importants dégâts humains et matériels.

## CANADA

**Une fausse alerte à la prise d'otages à l'origine d'une opération policière**

La police de Montréal a annoncé vendredi avoir ouvert une enquête après un appel anonyme signalant une prise d'otage au siège du géant français des jeux vidéo Ubisoft à Montréal, qui a mobilisé des dizaines de policiers pendant plusieurs heures et s'est révélé être une fausse alerte.

En début de soirée, alors que plusieurs dizaines d'employés avaient été évacués du bâtiment après plusieurs heures d'incertitude et d'angoisse, la police a confirmé que l'opération était terminée.

"L'opération en lien avec un appel de prise d'otage est terminée", a tweeté la police en début de soirée.

"Aucune menace n'a été détectée et il n'y a eu aucun blessé".

"Une enquête suivra pour faire la lumière sur l'appel à l'origine de cet important déploiement policier", selon les autorités.

Ubisoft a peut-être été victime d'un canular téléphonique connu sous le nom de "swatting" ("Swat" désigne en anglais une unité d'intervention de la police américaine), indiquent le quotidien La Presse et la chaîne canadienne TVA.

Cette tactique de harcèlement, qui vise à piéger la police par un appel anonyme pour la forcer à intervenir en toute urgence, est très populaire dans le milieu des joueurs en ligne, selon ces médias.

Selon La Presse, les enquêteurs étudient la possibilité que l'incident soit "l'oeuvre d'un +gamer+ mécontent d'un nouveau jeu d'Ubisoft ayant été conçu en bonne partie à Montréal".

Le ou les auteurs de cet incident auraient eu recours à cette technique pour se "venger" d'Ubisoft, selon le quotidien en ligne. La police de Montréal avait déclenché une vaste opération vers 13h30 locales (18h30 GMT) après avoir reçu un appel d'urgence. Cet appel, fait depuis le studio de jeux d'Ubisoft, évoquait des dizaines de personnes prises en otages par cinq hommes armés, qui réclamaient une rançon pour leur libération, a précisé la chaîne locale LCN.

La police de Montréal avait rapidement déployé des dizaines de policiers sur place, dont les membres de son groupe tactique d'intervention et des chiens pisteurs.

Elle a procédé au bouclage du secteur dans le district du "Mille-End", dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

Près de deux heures plus tard, les policiers avaient entrepris une fouille méticuleuse des lieux et commencé à évacuer des salariés.

APS

## S A N T É - A L G É R I E

## CHIRURGIE

**Nâama : première intervention chirurgicale d'ablation d'une tumeur de la thyroïde**

Une équipe médicale de l'EPH "Frères Chenafa" de la commune de Mecheria (Nâama) a réussi jeudi à effectuer une intervention chirurgicale délicate pour enlever une tumeur cancéreuse de la glande thyroïde, première du genre dans la wilaya, a-t-on appris auprès de cet établissement de santé publique. L'opération chirurgicale, couronnée de succès, a permis l'ablation d'une tumeur de la glande thyroïde et des ganglions lymphatiques qui l'entourent chez une patiente, âgée d'une cinquantaine d'années, qui souffrait d'une hypertrophie de la glande thyroïdienne entraînant une forte pression sur les vaisseaux sanguins du cou, a-t-on indiqué.

Le chirurgien, Mohamed Bouguellal, spécialiste en ORL à l'hôpital "Frères Chenafa" qui avait dirigé l'opération, a expliqué que cette intervention délicate a nécessité une chirurgie complexe le long du cou sans toucher aux nerfs, aux cordes vocales et aux vaisseaux sanguins.

"L'intervention a été un succès et la malade se trouve en bonne santé", a rassuré le spécialiste, soulignant que ce genre d'interventions chirurgicales effectué à Nâama permet d'épargner aux malades de la région de se déplacer vers les hôpitaux spécialisés dans le Nord du pays.

## SOLIDARITÉ

**Don de matériel médical de la cimenterie Scimat aux EPH de Batna et Ain Touta**

La cimenterie d'Ain Touta, Scimat, du groupe public industriel des ciments d'Algérie (Gica) a fait don jeudi de matériel médical au profit des deux établissements publics hospitaliers (EPH) de Batna et Ain Touta, a indiqué le directeur de wilaya de la santé et de la population, Aïssa Madhoui. Ce don se compose d'une quantité "considérable" de masques de protection et chirurgicaux, de tenues de protection, de désinfectants et d'équipements médicaux dont des tensiomètres et respirateurs, a ajouté le même responsable.

Selon la même source, la remise de ce don de solidarité avec les staffs médicaux engagés dans la lutte contre l'épidémie du Covid-19 s'est déroulée en présence du wali de Batna Toufik Mezhoud qui a salué l'initiative.

Au cours de la réunion tenue jeudi au siège de la wilaya avec les membres de la commission de wilaya de lutte contre l'épidémie du nouveau coronavirus, le wali a insisté sur la bonne prise en charge des malades du Covid-19, la mise en place des conditions nécessaires pour les consultations liées au Covid-19 et l'intensification des campagnes de sensibilisation et action s de désinfection, selon les services de wilaya.

Il a également insisté sur la mise à la disposition des malades de l'oxygène en tenant compte de l'évolution de l'épidémie et sur le soutien moral des staffs médicaux et l'amélioration des conditions au sien desquelles ils évoluent afin de leur faciliter l'accomplissement de leurs missions humaines.

## STRUCTURES DE SANTÉ

**Saida : réception d'un nouveau service d'hémodialyse en décembre prochain**

L'hôpital "Ahmed Medeghri" de la ville de Saida sera doté d'un nouveau service spécialisé en maladies rénales et hémodialyse début décembre prochain, a indiqué mardi le wali Said Sayouda, lors de l'inspection des travaux du nouveau projet, dont le taux d'avancement a atteint 99%.

Cette nouvelle structure sanitaire de

deux étages permettra d'améliorer les prestations sanitaires au profit des insuffisants rénaux de la wilaya, a-t-on souligné, indiquant que les travaux de réalisation de ce service, supervisés par la direction de la santé et de la population, ont été lancés fin 2016 et dotés d'une enveloppe financière de l'ordre de 30 millions DA sur budget de la wilaya. La gestion du nouveau

## ALGÉRIE - CORONAVIRUS

**844 nouveaux cas, 420 guérisons et 14 décès durant les dernières 24h (Fourar)**

844 nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 420 guérisons et 14 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Fourar.



## MÉDECINE NUCLÉAIRE

**En "plein développement" en Algérie (spécialiste)**

Le président de l'Association algérienne de médecine nucléaire libérale (AAMNL), Dr Mohamed Sadreddine Bourouba, s'est félicité, vendredi à Alger, que cette spécialité soit en "plein développement" en Algérie, souhaitant, toutefois, le renforcement de celle-ci en matériel d'imagerie médicale destiné à la oncologie et à la cardiologie.

"La médecine nucléaire est en plein développement en Algérie, aussi bien dans le secteur public que privé. Actuellement, nous comptons 49 centres dédiés à cette spécialité, répartis à travers le territoire national, dont 60 % dans le privé", a déclaré à l'APS Dr Bourouba à l'occasion de la tenue, en mode virtuel, du 3e congrès maghrébin de médecine nucléaire.

Tout en relevant l'existence de "compétences nationales avérées" dans le domaine de la médecine nucléaire, il a fait savoir que le premier service dédié à cette spécialité

remonte à 1978, celui relevant du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) à l'hôpital Mustapha Bacha d'Alger.

Néanmoins, l'Algérie gagnerait à pallier le retard qu'elle enregistre s'agissant du matériel radioactif importé et très demandé en oncologie, poursuit le spécialiste, déplorant, à ce propos, l'existence d'un seul PET-Scan pour toute la population, sachant que cette méthode d'imagerie médicale fait considérablement avancer le diagnostic et le traitement en oncologie et cardiologie.

Il a précisé que le seul centre qui dispose de cette technique dépend du secteur privé et se trouve à Tizi-Ouzou, appelant à la multiplication de ce type de technique médicale, d'autant plus, relève-t-il, que le "plan national cancer" a préconisé cette mesure afin de pallier les lacunes en matière de prise en charge des cancers. Abordant la thématique du congrès, Dr Bourouba a expliqué que

cette rencontre de deux jours se penchera sur l'application des techniques de diagnostic et de traitement de la médecine nucléaire aussi bien en oncologie qu'en cardiologie, alors qu'un volet sera consacré à la relation entre l'intelligence artificielle et la médecine nucléaire.

D'autre part, la forme virtuelle de cette rencontre scientifique, imposée par la conjoncture sanitaire particulière, représente un "enjeu technique", a estimé le même spécialiste, précisant que cet aspect a été pris en charge par le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST) en assurant la liaison entre les différents intervenants depuis l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

Le 3e congrès maghrébin de médecine nucléaire est parrainé par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en collaboration avec le Commissariat à l'énergie atomique (COMENA).

## BOUMERDES

**Hausse de 40% du nombre des lits destinés aux malades du coronavirus**

Le nombre des lits destinés à la prise en charge des malades atteints du coronavirus a été augmenté de 40% au niveau des établissements hospitaliers de la wilaya de Boumerdes, dans le cadre d'un programme d'urgence, visant à éviter la saturation de ces établissements avec la hausse des cas de contamination, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Selon le chargé de la communication de la DSP, Mohamed Barki, "un programme d'urgence a été

mis au point, suite à l'augmentation enregistrée dernièrement, des cas de contamination par ce virus, portant notamment sur une hausse de 40% des capacités d'accueil des établissements hospitaliers, soit une mobilisation de 64 lits supplémentaires, ce qui porte le nombre total des lits destinés à la prise en charge des malades de la Covid-19 de 197 à 261", a-t-il ajouté.

"Cette mesure urgente a été prise afin d'éviter une éventuelle saturation des lits, en raison de la hausse

importante des cas de contamination, enregistrés ces derniers jours", a-t-il expliqué.

Mohamed Barki a déclaré que ces nouveaux lits sont été mobilisés au niveau des hôpitaux de Thenia, Bordj Menail et Dellys, où "une certaine charge" est enregistrée, avec l'accueil de près de 200 cas de Covid-19, représentant un taux d'occupation de lits estimé entre 70 à 90%, au niveau de ces trois hôpitaux. Le même programme d'urgence prévoit, également, selon M Barki, la mobilisation

d'un hôtel privé d'une capacité de 180 lits dans la ville de Boumerdes, pour le mettre à disposition du secteur de la santé en cas de besoin.

A cela s'ajoute, la mobilisation de quatre auberges de jeunesse relevant du secteur de la jeunesse et des sports, d'une capacité d'accueil de 160 lits, à Zemmouri, Boumerdes, Thenia et Issers, et deux camps de toile à Zemmouri et Keddara, d'une capacité d'accueil de 300 lits, a conclu le même responsable.

de Saida aura franchi une importante étape dans le domaine de la prise en charge des insuffisants rénaux, après la mise en service en juillet dernier de deux cliniques spécialisées dans les maladies rénales et l'hémodialyse réalisées dans le cadre d'un investissement privé à Saida et dans la commune de Sidi Ameur.

# P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## BILAN DANS LE MONDE

### La pandémie de Covid-19 fait 1.294.539 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.294.539 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi vendredi à partir de sources officielles.

Plus de 52.775.840 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 34.033.100 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Sur la journée de jeudi, 9.921 nouveaux décès et 608.625 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.512 nouveaux morts, le Brésil (908) et l'Italie (636). Les Etats-Unis sont le pays le plus



touché tant en nombre de morts que de cas, avec 242.435 décès pour 10.555.469 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Au moins 4.051.256 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le

Brésil avec 164.281 morts et 5.781.582 cas, l'Inde avec 128.668 morts (8.728.795 cas), le Mexique avec 97.056 morts (991.835 cas), et le Royaume-Uni avec 50.928 morts (1.290.195 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la

Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 120 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Pérou (106), l'Espagne (87), le Brésil (77).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 86.307 cas (8 nouveaux entre jeudi et vendredi), dont 4.634 décès et 81.279 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient vendredi à 11H00 GMT 419.270 décès pour 11.885.876 cas, l'Europe 326.527 décès (13.904.462 cas), les Etats-Unis et le Canada 253.189 décès (10.835.945 cas), l'Asie 180.371 décès (11.320.972 cas), le Moyen-Orient 67.695 décès (2.862.682 cas), l'Afrique 46.546 décès (1.935.915 cas), et l'Océanie 941 décès (29.988 cas).

## RUSSIE

### 22.702 nouveaux cas confirmés en un jour, un record

La Russie a confirmé, un nombre record de 22.702 nouveaux cas de nouveau coronavirus au cours des dernières 24 heures, ce qui porte son total à 1.903.253, a indiqué le centre de réponse au Covid-19 du pays, samedi dans un communiqué.

Dans le même temps, 391 nouveaux décès ont été signalés, portant le nombre global à 32.834 morts, selon la même source. Moscou, la région la plus touchée du pays, a signalé 6.427 nouveaux cas, portant le nombre d'infections dans l'agglomération à 503.943, a indiqué le Centre de réponse au Covid-19.

Selon le texte, 1.425.529 personnes se sont rétablies, dont 18.626 au cours de la dernière journée. Jusqu'à présent, plus de 67,9 millions de tests ont été effectués à travers le pays.

## USA

### Chicago appelle ses habitants à se confiner à partir de lundi

Le maire de Chicago, troisième ville la plus peuplée des Etats-Unis, a appelé jeudi ses 2,7 millions d'habitants à rester chez eux sauf pour des déplacements essentiels, dont le travail et l'école, à partir de lundi, alors que l'épidémie de Covid-19 devient hors de contrôle aux Etats-Unis.

Il s'agit d'une recommandation, a tweeté la maire, Lori Lightfoot. "Il est fortement conseillé aux habitants de ne recevoir aucun invité à leurs domiciles, d'annuler les fêtes traditionnelles de Thanksgiving, et d'éviter de voyager", indique aussi le texte publié par la ville. Les réunions privées seront limitées à 10 personnes maximum, de façon obligatoire. L'Etat de l'Illinois, où se trouve Chicago, avait mercredi recommandé aux habitants de rester chez eux "le plus possible dans les trois prochaines semaines", sans que la recommandation soit obligatoire. Il n'y a jamais eu autant de malades hospitalisés du Covid-19 aux Etats-Unis depuis le début de la pandémie, et de nouvelles restrictions commencent à être décrétées au niveau local, en l'absence de consignes du gouvernement fédéral de Donald Trump. A New York, plus grand e ville américaine, les bars et restaurants seront soumis à un couvre-feu de 22H00 à partir de vendredi.

## ITALIE

### La région de Naples passe en "zone rouge"

La région de Naples (Campanie) a été classée en "zone rouge" ainsi que la Toscane, a annoncé le gouvernement italien, confirmant ainsi que près de la moitié des Italiens sont désormais en confinement partiel. Ils sont désormais environ 26 millions d'Italiens sur une population de 60 millions à être soumis aux restrictions des zones rouges décrétées dans sept régions, où le taux de contagion au nouveau coronavirus est le plus élevé.

Dans ces régions, dont la Lombardie (nord), pouton économique du pays, il faut une autorisation pour aller travailler ou aller se soigner, tandis que la plupart des commerces sont fermés.

La péninsule est actuellement divisée en trois zones, jaune, orange et rouge, en fonction de la gravité de la situation épidémiologique. Le ministre italien de la Santé, Roberto Speranza, a signé en soirée un décret, qui "institue deux nouvelles zones rouges (la Campanie et la Toscane) et trois nouvelles zones oranges (Emilie-Romagne, Frioul, Marches)". "Je sais que nous demandons encore des sacrifices, mais il n'y a pas d'autre voie si nous voulons réduire le nombre de morts, limiter la contagion et éviter une pression insupportable sur nos réseaux sociaux. Hôpitaux débordés, patients traités dans leur voiture ou agonisant dans les ambulances: Naples et sa région, la Campanie, sont durement frappées par la nouvelle vague de Covid-19.

La Campanie est passée directement de la "zone jaune", celle où les restrictions sont les plus faibles, à la "zone rouge" sans passer par la case intermédiaire "orange".

AP5

## BELGIQUE

### Le pic de la 2<sup>e</sup> vague vraisemblablement atteint

La Belgique a vraisemblablement atteint cette semaine le pic de la deuxième vague de la pandémie de coronavirus avec près de 1.500 malades hospitalisés en soins intensifs, un chiffre désormais en recul, ont indiqué vendredi les autorités sanitaires.

Ce pays de 11,5 millions d'habitants, où un nouveau confinement a été décidé le 30 octobre pour six semaines, recensait vendredi 520.393 cas de coronavirus depuis le début de la pandémie, et 13.891 décès.

S'il est un des Etats européens les plus endeuillés, le pays observe désormais un ralentissement de la circulation du virus (le taux d'incidence est inférieur à celui enregistré en France selon plusieurs sources) ainsi que des nouvelles admissions à l'hôpital.

Jeudi, pour la première fois depuis plus de trois semaines, le nombre des nouvelles hospitalisations est repassé sous la barre des 400 par jour, a annoncé en conférence de presse Yves Van Laethem, un des porte-

parole des autorités. Et lors de la semaine écoulée il y a eu presque autant de sorties que d'entrées à l'hôpital.

Le pays comptabilisait 7.010 malades hospitalisés, dont 1.452 en unités des soins intensifs, un chiffre en recul pour le troisième jour consécutif. Dès lors, a déclaré M. Van Laethem, "on peut estimer, sous réserve de mauvaise surprise dans les jours qui viennent, que le pic du nombre de patients en soins intensifs a été enregistré il y a quatre jours (le 9 novembre, ndr) avec 1.474".

Ce chiffre, a enchaîné l'infectiologue, "reste impressionnant" et "procure une charge de travail considérable dans les hôpitaux qui continuent à tourner à plein régime".

"Il est très important que ce chiffre diminue le plus rapidement possible", a-t-il insisté.

Concernant l'"incidence", soit la circulation du virus au sein de la population, les chiffres officiels classent désormais la

Belgique "au sixième rang" en Europe, a affirmé M. Van Laethem. Elle était première il y a deux semaines.

Dans ce classement européen, "nous sommes actuellement derrière la France", a encore dit le porte-parole.

Il a estimé envisageable, à ce rythme, de retomber début décembre au chiffre de 1.000 contaminations par jour en Belgique, contre près de 7.000 vendredi.

Le chiffre quotidien des décès ralentit, lui, bien plus lentement.

Le pays en a recensé près de 200 chaque jour au cours de la semaine écoulée, et un total d'environ 2.500 depuis deux semaines.

Le gouvernement belge, qui se réunit vendredi à près-midi pour évoquer la crise sanitaire, devrait décider d'un maintien des restrictions actuelles, notamment de la fermeture des cafés et restaurants (en vigueur au niveau national depuis le 19 octobre) et des commerces jugés non essentiels (depuis le 2 novembre).

## AUTRICHE

### Peu de cas en milieu scolaire, mais les enfants aussi touchés que les profs (étude autrichienne)

Peu de contaminations au coronavirus dans les écoles mais une prévalence quasiment identique pour élèves et enseignants: tels sont les enseignements d'une étude parue vendredi en Autriche, qui fait également état d'un nombre d'infections plus élevé dans les établissements défavorisés.

"Il n'y a pas de différence significative entre les enfants et les professeurs", écrivent les auteurs issus de quatre universités autrichiennes et mandatés par le ministère autrichien de la Santé.

Les chercheurs ont testé 10.156 élèves de

l'école primaire et du collège et des enseignants asymptomatiques au hasard dans 243 établissements du pays, entre le 28 septembre et le 22 octobre, avec la méthode du gargarisme. Seuls 40 d'entre eux étaient porteurs du virus, soit une prévalence de 0,39%. Du côté des enfants, 0,37% étaient contaminés contre 0,57% des adultes de l'encadrement, une différence trop faible pour être significative selon l'étude.

En revanche, "la prévalence diffère entre les écoles ayant un indice de désavantage social élevé (0,81%) et les écoles

ayant un indice de désavantage social modéré (0,23%)", notent les chercheurs. D'autres phases de tests vont être menées régulièrement durant toute l'année scolaire afin de mieux cerner la circulation du coronavirus dans les écoles. Le ministre de l'Education Heinz Fassmann espère que les premiers résultats de cette étude contribueront au débat public sur la nécessité ou non de fermer des écoles, alors que l'Autriche s'interroge face à l'explosion du nombre de cas ces dernières semaines.

## OMS

### Le monde a encore un long chemin à parcourir dans la lutte contre la pandémie

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a averti vendredi que le monde avait encore "un long chemin à parcourir" dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Le chef de l'OMS a fait ces remarques à l'occasion de la clôture de la 73<sup>e</sup>

Assemblée mondiale de la santé. Selon lui, la pandémie de COVID-19 a démontré les conséquences du sous-investissement chronique dans la santé publique, et "un retour au statu quo n'est pas une option". L'OMS estime que le temps est venu d'adopter "une nouvelle approche qui consi-

dère la santé non pas comme un coût, mais comme un investissement qui est le fondement d'économies productives, résilientes et stables". Les laboratoires Pfizer et BioNTech ont annoncé récemment que leur candidat vaccin contre le COVID-19 est "efficace à 90%". M. Tedros s'est dit encouragé

par les résultats préliminaires des essais cliniques, tout en soulignant que le monde "ne peut pas mettre tous ses œufs dans un même panier".

"Le virus lui-même n'a pas changé de manière significative, et encore moins les mesures nécessaires pour l'arrêter", a-t-il indiqué.

# OBÉSITÉ

## 5 FAÇONS DE PERDRE DU POIDS

*Avec ou sans chirurgie, les méthodes d'aide à la perte de poids se diversifient. Pour être efficaces, tous ces traitements de l'obésité doivent être accompagnés d'un vrai changement de mode de vie. Zoom sur les résultats qu'on peut en attendre.*

"Il n'y a pas une obésité, mais des obésités, avec de multiples facteurs et donc des prises en charge différentes", annonce d'emblée la Pr Blandine Gatta-Cherifi, responsable du centre spécialisé de l'obésité au CHU de Bordeaux. Et pas de "traitement miracle": "celle que soit l'intervention, la perte de poids ne sera durable que si la personne améliore également son hygiène de vie en mangeant mieux, en apprenant à gérer ses émotions et en ayant davantage d'activité physique", souligne la Dr Vianna Costil, gastro-entérologue spécialisée dans la prise en charge de l'obésité.

### LE BY-PASS GASTRIQUE

C'est quoi ? Le chirurgien réduit le volume de l'estomac - on est donc plus vite rassasié - et le raccorde directement au jéjunum (partie centrale de l'intestin grêle), ce qui ralentit en plus l'assimilation des aliments. Il en existe deux types: le by-pass classique en forme de Y et le mini by-pass, technique plus simple et plus rapide, mais "avec des risques importants de dénutrition et de reflux biliaire dans l'estomac", précise la Pr Gatta-Cherifi. Quels résultats ? La perte d'excès de poids peut atteindre 70 % à un an, et jusqu'à 80 % à cinq ans. Un suivi et une supplémentation en vitamines sont nécessaires à vie.

### LA SLEEVES GASTROCTOMIE

C'est quoi ? Une chirurgie irréversible qui consiste à retirer les 2/3 de

l'estomac afin de former une sorte de tube et ainsi réduire le volume de l'estomac. La personne est donc plus rapidement rassasiée avec moins d'aliments. Après l'intervention, le patient a deux semaines d'arrêt de travail, un régime avec des aliments dont la texture a été modifiée (moulinée, mixée) pendant 2 à 3 semaines et une supplémentation en vitamines à long terme.

Quels résultats ? Une perte de 60 % de l'excès de poids en un an, puis 70 % à cinq ans, à condition d'avoir adopté une meilleure hygiène de vie. Les principaux effets secondaires sont des reflux gastro-œsophagiens (brûlures lors de remontées des sucs gastriques).

### LA GASTROPLASTIE

C'est quoi ? La pose d'un anneau gastrique (en silicone) réglable autour de la partie supérieure de l'estomac du patient permet de diviser l'estomac en deux. Au-dessus de l'anneau, une poche de faible contenance reçoit la nourriture une fois mâchée, et en dessous de l'anneau, une poche recueille les aliments passés lentement à travers l'anneau gastrique. Le volume de l'estomac est réduit, le patient est plus vite rassasié avec des quantités moindres de nourriture. Quels résultats ? Environ 40 % de son excès de poids en un an, puis 50 % à cinq ans. En contrepartie, il faut manger très lentement et les risques de vomissement sont fréquents.



### LE BALLON GASTRIQUE

C'est quoi ? Sous anesthésie générale ou locale, en ambulatoire, on met en place un ballon dans l'estomac puis on le gonfle, afin de ralentir la digestion des aliments et entraîner la satiété. Quels résultats ? Le ballon sera évacué spontanément ou retiré 4 à 12 mois plus tard.

« On peut espérer une perte de poids d'environ 12 kg en six mois, assure la Dr Costil. Mais si

le patient n'adopte pas une meilleure hygiène alimentaire et une activité physique régulière à long terme, il reprendra du poids. »

### LA SLEEVES GASTROPLASTIE ENDOSCOPIQUE

C'est quoi ? Connue depuis 2012 mais encore confidentielle en France, cette technique consiste à réduire la taille de l'estomac à l'aide de sutures effectuées par

les voies naturelles, au cours d'une fibroscopie de l'estomac, sous anesthésie générale. Il faut compter un mois et demi avant de pouvoir reprendre une alimentation normale.

Quels résultats ? On peut espérer perdre 15 kg en 6 mois, mais il faut adopter une meilleure hygiène de vie avant que les sutures ne se dilate à nouveau, environ 2 ans plus tard.

## LE TRAVAIL DE NUIT FAVORISE L'OBÉSITÉ

Travailler de nuit ou en horaires décalés augmenterait le risque d'obésité. Les études se suivent pour rappeler les effets dévastateurs du travail de nuit sur la santé. Il augmenterait les risques de mourir précocement, accélérerait le déclin cognitif et perturberait l'ADN.

Cette nouvelle méta-analyse insiste sur le fait que travailler en horaires décalés serait un facteur de risque élevé d'obésité. Les résultats de cette étude sont publiés dans la revue médicale Obesity Reviews.

Les chercheurs ont réalisé une méta-analyse de 28 études pour comprendre les liens entre travail de nuit et risques d'obésité. Les résultats de cette étude de grande ampleur ont montré que le travail de nuit est associé à une augmentation de 23% du risque d'obésité et de surpoids.



Dans le détail, les scientifiques ont aussi observé que les salariés décalés qui travaillent par quarts affichent notamment un risque accru de 35% d'obésité abdominale. Les salariés qui ne voient pas la lumière du jour et qui enchaînent les heures de travail de nuit de manière permanente affichent un risque accru de 29% d'obésité.

Or, plus de 700 millions de personnes dans le monde travaillent la nuit ou en horaires décalés. " Notre étude a révélé qu'une grande partie de l'obésité et de l'embonpoint chez les travailleurs est attribuable à ce type d'emploi", a déclaré le Dr Lap Ah Tse, auteur principal de l'étude. " Or, l'obésité a été clairement associée à plusieurs effets indésirables sur la santé, tels que le cancer du sein, les maladies cardiovasculaires".

## L'obésité rejoint le tabac comme principale cause de cancer

En Grande-Bretagne, l'obésité provoque plus de cancers de l'intestin, des reins, des ovaires et du foie que le tabagisme.

Alors que Santé publique France vient d'annoncer que le nombre de cancers dus à des facteurs de risque évitables était en augmentation, notamment chez les femmes, les autorités sanitaires britanniques enfoncent le clou en déclarant que l'obésité est désormais responsable d'un plus grand nombre de cancers du foie, de l'intestin, des reins et des ovaires, que le tabac.

"En Grande-Bretagne, il y a deux fois plus d'obèses que de fumeurs. Ce sont des millions de personnes qui sont à risque de cancer" vient d'affirmer l'Institut de recherche sur le cancer (Cancer Research UK) de Grande-Bretagne.

1900 CAS EN PLUS DE CANCER COLORECTAL. L'excès de poids cause chaque année environ 1900 cas de cancer de l'intestin de plus que le tabagisme au Royaume-Uni. Ce même schéma inquiétant s'applique également au cancer des reins (1400 cas de plus), les ovaires (460) et le foie (180). "Un excès de graisse corporelle envoie des signaux aux cellules les incitant à se diviser plus souvent et, comme le tabagisme, cela cause des dommages qui s'accumulent avec le temps et augmentent le risque de cancer", déclare Michelle Mitchell, directrice générale de Cancer Research UK. "Nos enfants pourraient être la génération sans tabac, mais nous avons atteint un record catastrophique en matière d'obésité chez les jeunes. Or les scientifiques ont déterminé que l'obésité était à l'origine de 13 types de cancer. Il faut désormais lutter contre l'obésité comme nous l'avons fait pour le tabagisme".

# 10 FOIS PLUS D'ENFANTS OBÈSES QU'IL Y A 40 ANS

Le nombre d'enfants et d'adolescents obèses a été multiplié par dix dans le monde depuis 1975.

Les dernières données du British Imperial college (Grande-Bretagne) sur l'obésité des enfants et des adolescents, publiées dans The Lancet, sont alarmantes. Selon les chercheurs britanniques, en 1975 il y avait 5 millions de filles obèses dans le monde. On en dénombre aujourd'hui 50 millions. Idem du côté des garçons : il sont passés de 4 à 74 millions au cours de la même période.

En 2016, 12,4 millions de jeunes de 5 à 19 ans étaient considérés comme obèses, contre seulement 1 million en 1975. Évalue cette étude co-réalisée avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La plus forte augmentation d'enfants et adolescents obèses a été enregistrée en Asie, dans les pays anglophones des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Irlande, du Canada, d'Australie et de Nouvelle-Zélande, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

LES PRODUITS SAINS INABORDABLES POUR LES PAYS PAUVRES. "Ces tendances inquiétantes reflètent l'impact du marketing alimentaire et des politiques à travers le monde, avec des aliments sains et nutritifs trop chers pour les familles et les communautés pauvres" a déclaré le Pr Majid Ezzati, auteur



principal de l'étude. "Plus important encore, très peu de politiques et de programmes tentent de rendre les aliments sains comme les céréales complètes et les fruits et légumes frais abordables pour les familles pauvres".

Selon les experts, la transition de l'insuffisance pondérale vers l'obésité pourrait se faire plus rapidement que prévu dans le monde. Le

nombre d'enfants obèses pourrait dépasser celui des enfants de poids insuffisant d'ici 2022. Néanmoins, le nombre important des enfants et des adolescents souffrant d'insuffisance pondérale modérée ou grave en 2016 (75 millions de filles et 117 millions de garçons) représente toujours un problème de santé publique majeur, en particulier dans les régions les plus pauvres du

monde. L'étude de l'OMS rappelle également que le nombre des adultes obèses a augmenté aussi, passant de 100 millions en 1975 (69 millions de femmes, 31 millions d'hommes) à 671 millions en 2016 (390 millions de femmes, 281 millions d'hommes). On compte en outre 1,3 milliard d'adultes en surpoids, qui sont toutefois en dessous du seuil d'obésité.

## L'obésité provoque des maladies du foie dès 8 ans

Une étude américaine démontre l'impact du surpoids et notamment d'un tour de taille trop élevé sur la santé du foie des enfants.

Réunis en congrès à Paris il y a un an, les hépatologues du monde entier avaient déjà tiré la sonnette d'alarme : le surpoids et l'obésité n'augmentent pas seulement le risque de maladie du foie chez les adultes mais aussi chez les enfants. Une nouvelle étude de l'Université de Columbia (États-Unis) vient confirmer la crainte des médecins et précise même que le risque de maladie du foie gras (ou stéatose hépatique non alcoolique) apparaît dès l'âge de 8 ans.

La stéatose hépatique se traduit par l'accumulation trop importante de lipides à l'intérieur des cellules du foie, ce qui déclenche une inflammation puis une maladie du foie. Comme la maladie se développe silencieusement, elle peut ensuite dégénérer en cirrhose, voire en cancer du foie.

UN TAUX ÉLEVÉ D'ENZYMES HÉPATIQUES DANS LE SANG

Pour cette étude, les chercheurs ont mesuré le taux d'une enzyme hépatique (appelée ALT) qui est un marqueur de lésions hépatiques dans le sang de 635 en-



fants du Massachusetts. Les résultats montrent que 23% des enfants de 8 ans (soit quasiment un sur

quatre) présentent des taux d'ALT élevés. Et que ce sont les enfants qui présentent un tour de taille élevé à l'âge de 3 ans et ceux ayant des gains de poids plus importants entre 3 et 8 ans qui sont les plus susceptibles d'avoir des niveaux d'enzyme hépatique élevés. "De nombreux parents savent que l'obésité peut mener au diabète de type 2 et à d'autres troubles métaboliques, mais il y a moins de prise de conscience sur le fait que l'obésité peut également mener à la maladie hépatique, y compris chez de jeunes enfants" souligne le Dr Jennifer Woo Baidal, pédiatre et principal auteur de l'étude.

## L'OBÉSITÉ DANS L'ENFANCE AUGMENTE LE RISQUE D'ARTHROSE DU GENOU ET DE LA HANCHE

L'obésité infantile serait un facteur de risque d'arthrose à l'âge adulte. L'obésité infantile augmenterait le risque d'arthrose du genou et de la hanche à l'âge adulte, selon les résultats d'une étude publiée présentée au Congrès européen annuel de rhumatologie (EULAR 2018).

L'obésité et l'arthrose sont deux problèmes de soins de santé interdépendants qui affectent une grande partie de la population adulte dans le monde, mais l'étude de la causalité dans cette association est difficile en raison de facteurs confondants. Pour tester l'hypothèse que l'association entre l'obésité et l'arthrose est causale, les chercheurs ont utilisé une méthode connue sous le nom de "randomisation

mendélienne", qui utilise des variantes génétiques pour déterminer si un biomarqueur a un effet sur le risque de développer une maladie. "L'obésité dans l'enfance et l'âge adulte est un problème de santé publique important", a déclaré le professeur Johannes W. Bijlsma, président de l'EULAR. "Ces données montrant une relation causale avec l'arthrose devraient ajouter un nouvel élan pour s'attaquer au problème de l'obésité et réduire les incapacités qui y sont liées".

Les résultats de l'étude ont révélé que l'indice de masse corporelle (IMC) des adultes augmente significativement la prévalence de l'arthrose, de l'arthrose du genou ou de la hanche de 2,7%, 1,3% et 0,4% par unité (1 kg/

m<sup>2</sup>). Mais aussi que l'IMC chez les enfants a favorisé de façon significative la prévalence de l'arthrose, de l'arthrose du genou ou de la hanche auto-déclarée de 1,7%, 0,6% et 0,6% par unité d'IMC, respectivement. Aucune association n'a été trouvée entre l'IMC de l'adulte ou de l'enfant et l'arthrose de la main.

"Nos résultats suggèrent que l'effet de l'IMC des adultes semble être plus fort sur les genoux, tandis que l'IMC infantile pourrait avoir un impact similaire sur le risque d'arthrose du genou et de la hanche", a déclaré le professeur Prieto-Alhambra. "Pati intéressant, nos résultats contredisent les études antérieures qui ont trouvé une association entre l'obésité et l'arthrose de la main."

## LIBYE

## L'ONU annonce un accord pour des élections en décembre 2021

Des délégués libyens réunis en Tunisie sous l'égide l'ONU sont parvenus à un accord prévoyant "des élections nationales" en Libye dans treize mois, a annoncé vendredi l'émissaire par intérim des Nations unies, Stephanie Williams. "Les participants au Forum de dialogue politique libyen se sont accordés sur l'organisation d'élections nationales le 24 décembre 2021", a indiqué Mme Williams lors d'une conférence de presse virtuelle. Il s'agit du premier résultat des discussions en cours à Tunis depuis lundi entre 75 délégués de tous bords choisis par l'ONU, pour tenter de sortir la Libye des conflits qui la déchirent depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Ces délégués sont chargés de s'accorder sur l'organisation d'élections mais aussi sur un exécutif unifié.

TRANSPORT-AVIATION  
L'AFRAA appelle à la reprise du transport aérien

L'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA) a appelé les gouvernements et les parties prenantes à adopter une approche multisectorielle et pratique favorisant la reprise graduelle du transport aérien et des secteurs interdépendants. Lors de sa 52e Assemblée générale annuelle, l'AFRAA a aussi exhorté les compagnies aériennes à prendre des mesures spécifiques pour renforcer leur résilience et sortir plus fortes après la crise de Covid-19 qui a mis à plat l'ensemble de la flotte africaine. "C'est un moment charnière de notre histoire alors que nous visons à repositionner le marché du transport aérien africain vers la reprise et la durabilité", a déclaré Abde-rahmane Berthé, secrétaire général de l'AFRAA. C'est également le moment de traiter et de prioriser les défis auxquels sont confrontées les compagnies aériennes africaines qui entravent la croissance et la reprise des transporteurs sur le continent, a ajouté Berthé. Il a assuré que l'Association a lancé un portail interactif de partage des capacités pour fournir un accès aux services de pointe aux compagnies aériennes africaines, et développé un plan de relance autour de neuf piliers d'intérêt pour le secteur et un plan stratégique complet qui vise à aider l'industrie à répondre à ses aspirations. Au cours des travaux de l'Assemblée, les principales parties prenantes ont souligné l'importance des efforts coordonnés et d'une approche collaborative comme moyen d'assurer la continuité des activités. Un appel a été lancé aux gouvernements et aux institutions financières de développement pour qu'ils continuent de soutenir l'industrie, compte tenu de la contribution stratégique du secteur aux PIB nationaux. Dans une analyse complète des perspectives du secteur pour 2021, il a été noté que la reprise du trafic en Afrique devrait commencer par les marchés intérieurs. Les routes intra-africaines devraient suivre cet exemple, tandis que le trafic international devrait prendre plus de temps pour atteindre les niveaux d'avant la crise en raison d'un environnement opérationnel difficile.

APS

SAHARA OCCIDENTAL  
Le Maroc "intensifie les tensions" dans la région (New York Times)

Le Maroc, en lançant une "opération militaire dans une bande tampon" contrôlée par l'ONU au Sahara occidental, "intensifie les tensions" dans la région et "menace le cessez-le-feu signé depuis près de trois décennies", a écrit le New York Times a écrit que

Les tensions dans la région remontent à 1975 lorsque le Maroc a occupé le Sahara occidental, a précisé le journal vendredi, ajoutant que "pendant des années, le Polisario s'est battu pour l'indépendance dans une résistance armée qui a duré jusqu'en 1991", lorsque les Nations Unies ont supervisé un accord de cessez-le-feu entre les deux parties.

Le président de la République sahraouie, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a fermement réagi à l'agression marocaine contre des manifestants pacifiques sahraouis, la qualifiant de "violation flagrante du cessez-le-feu" signé en 1991.

En lançant son agression, le Maroc a sapé "toute chance de



parvenir à une solution pacifique et durable de la question de la décolonisation du Sahara occidental", a indiqué M. Ghali dans une lettre adressée au secrétaire général des Nations Unies, António Guterres. Un porte-parole de M. Guterres a déclaré

qu'il s'était engagé dans "de multiples initiatives" pour "désamorcer" la situation et ferait "tout son possible pour éviter l'effondrement du cessez-le-feu". Le New York Times a rappelé que le Conseil de sécurité avait prorogé le mandat de la Mission des

Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'en octobre 2021. Le référendum d'autodétermination "ne s'est pas encore concrétisé", poursuit le journal. Les négociations entre les deux parties (Le front Polisario et le Maroc) sont au point mort depuis que l'envoyé personnel de l'ONU, l'ancien président allemand Horst Köhler a démissionné l'année dernière pour des raisons de santé, rappelle le journal. Réagissant à la situation à al Gueguar, le président en exercice de l'Union africaine, président sud-africain, Cyril Ramaphosa, avait appelé jeudi à "désamorcer les tensions et de revenir à la table des négociations".

## Préoccupée, l'ONU réaffirme sa détermination à exécuter le mandat de la Minurso

L'ONU s'est dit vendredi préoccupée par les conséquences que pourraient avoir les derniers développements au Sahara occidental à la suite de l'agression militaire marocaine à El Guerguerat, affirmant que la Mission pour l'Organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso) est "résolue" à mettre en œuvre son mandat. "Ces derniers jours, les Nations Unies, y compris le secrétaire général, ont participé à de multiples initiatives pour éviter une escalade de la situation dans la zone tampon dans la ré-

gion d'El Guerguerat et mettre en garde contre les violations du cessez-le-feu et les graves conséquences de toute modification du statu quo", a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du SG de l'ONU. "Le secrétaire général regrette que ces efforts se soient avérés infructueux et se déclare gravement préoccupé par les conséquences possibles des derniers développements", a indiqué M. Dujarric, affirmant que "le secrétaire général reste déterminé à faire tout son possible pour éviter l'effondrement

du cessez-le-feu en place depuis le 6 septembre 1991 et il est déterminé à faire tout son possible pour éliminer tous les obstacles à la reprise du processus politique". A ce propos, il a assuré que "la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso), est résolue à acquiescer de son mandat". A cet effet, le secrétaire général demande aux parties au conflit "de garantir la pleine liberté de mouvement de la Mission conformément à son mandat".

## MALI

## Une trentaine de terroristes tués par l'armée française

Une trentaine de terroristes ont été tués par l'armée française jeudi dans la région de Mopti, au centre du Mali, deux jours après la "neutralisation" d'un haut responsable lié au groupe terroriste Al-Qaïda, a annoncé vendredi soir l'état-major des armées françaises. "Une trentaine de membres d'un GAT (groupe armé terroriste) appartenant au RVIM (Rassemblement pour la victoire de l'islam et des

musulmans, aussi appelé GSIM, ndlr) ont été neutralisés" lors d'une opération aérienne et hélicoptérée de la force Barkhane, a indiqué le porte-parole de l'état-major, le colonel Frédéric Barbry. Ils ont été la cible "de frappes aériennes de Mirage 2000, de tirs d'hélicoptère Tigre et de commandos de montagne", a-t-il ajouté. La France avait déjà annoncé vendredi matin la "neutralisation" au Mali par sa force

Barkhane de Bah Ag Moussa, décrit comme le "chef militaire" du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), lié à Al-Qaïda. Après le repérage d'un campement suspect près de Niaki, à 180 kilomètres à l'est de Mopti, quatre Mirage 2000 ont décollé de la base aérienne de Niamey, a précisé l'état-major des armées dans un communiqué. Quatre hélicoptères de combat Tigre et trois Caïman de

transport de troupes ont été également dépêchés avec à leur bord des commandos de montagne.

Après de premières frappes de Mirage sur le campement, les commandos, appuyés par les avions de chasse et les hélicoptères, ont mené "un combat au sol d'environ une heure", a précisé le colonel Barbry. Une vingtaine de motos et de l'armement ont été également saisis et détruits.

## SOUDAN

## Darfour : UA et ONU préconisent la fin de la Minuad le 31 décembre

Les chefs de la Commission de l'Union africaine (UA) et de l'ONU, saluant l'impact positif de la transformation politique au Soudan sur la protection des civils au Darfour", recommandent la fermeture de l'opération de Casques bleus Minuad au 31 décembre dans un rapport conjoint remis vendredi au Conseil de sécurité. "Au vu des récents développements dans le pays et des consultations" avec les autorités soudanaises, "ce rapport recommande la fin du mandat de la Minuad d'ici au 31 décembre et la pleine mise en œuvre de la Minuats", une mission politique onusienne en cours de création à Khartoum, précise le document.

Les auteurs du rapport, Antonio Guterres et Moussa Faki Mahama, estiment dans leur texte qu'il faudra "six mois" pour que la Minuad soit totalement retirée du Darfour, un délai qui dépendra, précisent-ils, de l'évolution de la pandémie de Covid-19 et de la saison des pluies.

La Minuad compte quelque 8.000 Casques bleus. Force de paix conjointe avec l'Union africaine, elle est déployée depuis 2007 au Darfour, dans l'ouest du Soudan, et a compté jusqu'à 16.000 hommes. "Il est aussi recommandé que la communauté internationale, spécialement l'ONU, l'UA et l'Igad (Autorité intergouvernementale pour le développement) continuent à explorer, ensemble avec



les autorités soudanaises, des mesures de soutien appropriées pour soutenir les efforts de paix, de sécurité et de développement au Darfour ainsi que dans d'autres régions du Soudan, afin d'aider à mettre fin aux violences dans le pays", souligne le rapport.

Dans leur document, les deux auteurs reconnaissent que le niveau des affrontements armés, s'il a été réduit après l'Accord de paix de Juba en août 2019, "est remonté en 2020". "Les conflits intercommunautaires ont aussi augmenté en 2019 et 2020", indique le rapport, qui note que la criminalité est pour sa part "restée relativement au même niveau" cette année au Darfour.

"Le récent pic de violences au Darfour, sans comparaison avec les premiers jours du conflit, met en évidence la fragilité inhérente à toute transition politique majeure",

expliquent les deux responsables, en saluant les efforts des autorités à déployer rapidement des forces de l'ordre et des magistrats après des affrontements inter-communautaires.

Créée en juin, la nouvelle mission politique onusienne Minuats est toujours dans l'attente de la nomination de son chef. Selon des diplomates, après le retrait d'une candidature française bloquée par la Russie, Antonio Guterres pourrait être enclin à choisir un Africain alors que la mission en Libye devrait échoir au Bulgare Nickolay Mladenov. Selon l'ONU, le conflit au Darfour, entre forces soudanaises et rebelles issus de minorités ethniques s'estimant marginalisées par le pouvoir central, a fait depuis 2003 environ 300.000 morts et plus de 2,5 millions de déplacés.

## PALESTINE

## La Palestine dénonce la décision de Mike Pompeo de visiter une colonie israélienne en Cisjordanie

Des responsables palestiniens ont dénoncé vendredi la décision annoncée du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo de se rendre dans une colonie israélienne en Cisjordanie, qualifiant la visite prévue de "défi au consensus international".

"La visite constituera un défi pour les positions de toutes les administrations américaines précédentes qui ont souligné l'illégalité des colonies dans les territoires palestiniens occupés", a déclaré le ministre palestinien des Affaires civiles Hussein al-Cheikh dans un communiqué de presse.

Les médias israéliens ont rapporté plus tôt que Mike Pompeo effectuerait une visite exceptionnelle dans un domaine viticole de la colonie de Psagot en Cisjordanie et sur le plateau contesté du Golan lors d'une visite en Israël la semaine prochaine.



"Cette visite est dangereuse et viole le droit international et les résolutions des Nations unies", a déclaré le Premier ministre palestinien Mohammed Ishtaye lors d'une rencontre à Ramallah avec Ekaterina Zaharieva, vice-Première mi-

nistre bulgare chargée de la réforme judiciaire et ministre des Affaires étrangères.

Une telle visite dans une colonie construite sur des terres appartenant à des propriétaires palestiniens "représente la légitimation des colo-

nies et un coup porté à la légitimité internationale", a ajouté M. Ishtaye. Israël a occupé la Cisjordanie, la bande de Gaza et Jérusalem-Est en 1967, et a depuis lors construit des dizaines de colonies sur les territoires occupés, toutes considérées par les Palestiniens comme illégales. En 2019, Mike Pompeo a annoncé que Washington ne considérerait plus les colonies israéliennes construites sur les territoires palestiniens comme incompatibles avec le droit international, des propos immédiatement rejetés par les Palestiniens.

## ARABIE SAOUDITE

## Incendie dans un terminal pétrolier saoudien après une opération anti-Houthis

Un incendie s'est déclaré dans un terminal pétrolier saoudien au large de Jazan, dans le sud-ouest de l'Arabie saoudite, deux jours après la destruction de deux bateaux chargés d'explosifs lancés par le mouvement Ansarallah dit Houthis yéménites, a indiqué vendredi le ministère saoudien de l'Energie.

Les Houthis ont multiplié les attaques contre l'Arabie saoudite depuis que cette dernière a pris, en 2015, la tête d'une coalition militaire pour soutenir le gouvernement yéménite. Le conflit a provoqué la pire crise humanitaire au monde selon l'ONU.

L'"incendie limité", qui n'a fait "ni mort ni blessé" s'est produit deux jours après que la coalition a intercepté et détruit mercredi

deux bateaux chargés d'explosifs et téléguidés à distance par les Houthis, qui contrôlent une bonne partie du nord du Yémen, région frontalière du sud de l'Arabie saoudite.

"L'opération, qui s'est déroulée à proximité d'une plateforme de déchargement flottante appartenant au terminal de produits pétroliers de Jazan, a entraîné un incendie limité sur les tuyaux flottants de la plateforme", a précisé le ministère de l'Energie, cité par l'agence de presse officielle SPA.

En septembre 2019, des attaques contre des installations pétrolières majeures d'Aramco, le plus grand exportateur de brut au monde, ont temporairement réduit de moitié la production du royaume, provoquant des turbu-

lences sur les marchés mondiaux. "Ces actes criminels dirigés contre des installations vitales ne visent pas seulement le royaume, mais aussi la sécurité des exportations de pétrole, la stabilité des approvisionnements énergétiques, la liberté du commerce international et l'ensemble de l'économie mondiale", a dénoncé vendredi le ministère saoudien de l'Energie. Malgré ses dépenses en matière militaire, l'Arabie saoudite, avec la coalition qu'elle dirige, peine à chasser les Houthis de leurs bastions du nord du Yémen, dont la capitale Sanaa. Des dizaines de milliers de personnes, principalement des civils, ont été tuées au Yémen et environ 80% de la population a besoin d'assistance humanitaire selon l'ONU.

## FRANCE

## Des élus lancent un "appel au secours" à Macron en faveur des quartiers défavorisés

Quelque 150 élus lancent vendredi un "appel au secours" à Emmanuel Macron dans lequel ils demandent qu'un pourcentage de 100 milliards d'euros du plan de relance soit sanctuarisé pour les "territoires en décrochage", dont la "détresse sociale et économique" a été accentuée par la crise sanitaire.

Ce "1% solidarité" sur les 100 milliards d'euros censés aider, de 2020 à 2022, la France à rebondir face à la récession, permettra d'abonder prioritairement, selon les signataires de cette lettre ouverte, plusieurs fonds: pour "les associations oeuvrant pour la jeunesse et les publics en difficulté", "la création de comités locaux de solidarité" et de "maisons médicales et de centres de santé" dans

les villes les plus pauvres, ainsi que "la mobilisation des acteurs de l'emploi".

Il donnerait lieu également à la création de 7.000 postes de médiateurs, au développement d'un plan national de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme (illettrisme numérique, ndlr) ou encore au renforcement des programmes d'éducation aux médias et au numérique dans les collèges et lycées.

Ces 150 maires ou présidents d'agglomérations, qui rappellent représenter "près de 10 millions d'habitants", appellent le président de la République à honorer les engagements pris en 2018 après la remise d'un rapport par l'ancien ministre Jean-Louis Borloo sur les quartiers défavorisés.

Celui-ci proposait 19 programmes et 48 mesures pour "faire revenir la République" dans les quartiers face au "repli identitaire et communautaire", ainsi que la création d'un fonds de 5 milliards d'euros. "Trois ans plus tard, seules quelques mesures, portées principalement par les villes, ont pu être engagées (uniquement 4 avec le portage de l'Etat !)", écrivent les élus, estimant que "les villes et quartiers populaires restent un angle mort du plan de relance: aucune mesure ambitieuse n'a été prise pour répondre à la détresse sociale et économique qui frappe nos communes".

Le "virus" du "décrochage à la République" se développe "dans nos quartiers et même au-delà", ajoutent les signa-

taires, pour qui "il serait irresponsable de nier que la haine et le repli soi prospèrent à mesure que la rupture sociale et la pauvreté augmentent".

Parmi les signataires de cet appel figurent des maires toutes sensibilités politiques, dont la socialiste Hélène Geoffroy, ancienne secrétaire d'Etat à la Ville sous François Hollande et maire de Vaulx-en-Velin près de Lyon. Cette dernière, qui brigue également la tête du PS, va être nommée dans les jours qui viennent vice-présidente du Conseil national des villes, une instance présidée par le Premier ministre et chargée de réfléchir aux grandes orientations de la politique de la ville, a-t-on appris auprès du ministre de la Ville.

## JORDANIE

## Démission du ministre de l'Intérieur suite à des infractions au lendemain des législatives

Le premier ministre jordanien, Bichr Al-Khasawna a annoncé jeudi la démission du ministre de l'intérieur Taoufiq Helalma, à la suite d'infractions commises lors des deux derniers jours ayant suivi les élections législatives, marquées par des manifestations.

Selon des médias locaux officiels, M. Al-Khasawna a affirmé dans une conférence de presse que "le ministre de l'intérieur a déposé sa démission partant du principe de la responsabilité".

Le premier ministre a également insisté sur "la prise de mesures contre ceux qui ont violé la loi et le couvre-feu", notant que des unités de l'armée ainsi que les forces de l'ordre public renforceront leur présence dans plusieurs régions du royaume. Il a, en outre, attiré l'attention quant aux échéances constitutionnelles menées par le gouvernement, à travers des élections parlementaires réussies, ajoutant que l'opération électorale a été un succès et avec un taux de participation acceptable, au regard de la situation épidémiologique actuelle.

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ETATS UNIS

## Joe Biden remporte l'Arizona, consolidant sa victoire à la présidentielle

Joe Biden a remporté l'Etat de l'Arizona, consolidant ainsi sa victoire à l'élection présidentielle américaine, ont indiqué jeudi les médias américains.

C'est la première fois que le camp démocrate remporte la victoire dans cet Etat depuis 1996. NBC, CBS, ABC et CNN ont déclaré vainqueur le candidat démocrate avec une avance de plus de 11.000 voix dans cette élection serrée, ce qui permet à Joe Biden de compter sur 11 grands électeurs de plus.

Fox News et Associated Press avaient déjà donné le candidat démocrate vainqueur dans la nuit

ayant suivi le scrutin du 3 novembre, au grand dam de son rival républicain, le président Donald Trump. Après cette victoire en Arizona, Joe Biden peut désormais compter sur 290 grands électeurs, quand il lui en faut 270 pour remporter l'élection présidentielle et faire son entrée à la Maison Blanche le 20 janvier prochain. Donald Trump refuse toujours de reconnaître la victoire de son rival démocrate, plus d'une semaine après le scrutin. Il reste encore à proclamer le résultat dans deux Etats, la Caroline du Nord et la Géorgie.

## CACHEMIRE

## Au moins 13 morts au Cachemire dans de violents affrontements indo-pakistanaïes

Les forces indiennes et pakistanaïses se sont livrées vendredi à leur plus grosse bataille d'artillerie depuis plusieurs mois sur leur frontière contestée au Cachemire, faisant au moins treize morts et des dizaines de blessés, a-t-on appris auprès de responsables des deux pays. Des bombardements et des échanges de coup de feu se sont déroulés sur tout le long de la Ligne de contrôle (LoC) qui sépare sur 740 km l'Azad Cachemire (Pakistan) du Jammu-et-Cachemire (Inde) et fait office de frontière de fait. Cette nouvelle poussée de tensions intervient cinq jours après la mort de trois soldats indiens et trois insurgés lors d'un échange de tirs sur la LoC. Après les combats de vendredi, l'armée indienne a accusé le Pakistan d'une violation "délibérée" du cessez-le-feu de 2003 qui subit des atteintes chaque semaine. Le Pakistan a utilisé des mortiers et d'autres armes et "a délibérément visé des zones civiles", selon un communiqué de l'armée indienne. Quatre soldats indiens et quatre civils, dont un garçon de huit ans, ont été tués, ont indiqué des porte-paroles de l'armée et de la police. Au moins 12 personnes, membres des forces de sécurité et civils, ont été blessés. De l'autre côté de la frontière, Raja Farooq Haider, chef du gouvernement du Cachemire pakistanais, a fait état de cinq tués et 31 blessés dans des bombardements intenses dans les vallées de Neelum et Jhelum. L'armée pakistanaïse a confirmé que l'un des morts était un soldat. "Pendant combien de temps devons nous subir des pertes aussi énormes?", a écrit Raja Farooq Haider dans un message sur Twitter adressé au Premier ministre pakistanais Imran Khan. Des

centaines d'habitants ont été déplacés de la zone de la Ligne de contrôle dans la partie indienne du Cachemire, tandis que les responsables pakistanaïses ont déclaré que des dizaines d'habitants dans le Cachemire pakistanais avaient été incendiés par les bombardements. L'armée indienne a affirmé que les affrontements avaient commencé lorsque des combattants avaient tenté de franchir la LoC pour pénétrer sur le territoire de l'Etat indien du Jammu-et-Cachemire. Les soldats indiens ont riposté fortement en infligeant des dommages substantiels aux infrastructures de l'armée pakistanaïse et en faisant des victimes", selon le communiqué de l'armée. Les deux pays se livrent régulièrement à des duels d'artillerie de part et d'autre de la LoC et s'en rejettent invariablement la responsabilité. Le Cachemire est divisé entre l'Inde et le Pakistan, désormais des puissances nucléaires, depuis leur indépendance de la Couronne britannique et la partition de 1947. Il a provoqué deux des trois guerres qui les ont opposés depuis. Les deux pays réclament l'intégralité de cette région himalayenne majoritairement peuplée de musulmans où l'Inde fait en outre face depuis plus de trente ans à une insurrection séparatiste ayant fait des dizaines de milliers de morts, principalement des civils. Le Premier ministre indien Narendra Modi devait se rendre samedi dans une zone frontalière pour rendre visite aux forces indiennes à l'occasion de Diwali, ou fête des Lumières, la plus importante fête hindoue de l'année, selon les médias. M. Modi a passé cette fête en compagnie de soldats tous les ans depuis son accession au pouvoir en 2014.

## CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES L'Algérie dépose son rapport périodique

Le ministère de la Culture et des Arts a déposé le premier rapport périodique de l'Algérie sur la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles pour la période 2005-2020, a indiqué un communiqué du ministère.



L'élaboration de ce rapport, qui a duré plus d'une année, a été supervisée par des cadres du ministère, des experts des ministères concernés, des artistes et des intellectuels, après de larges consultations lors d'ateliers de travail réguliers auxquels ont pris part des experts de l'Unesco, a indiqué la même source, précisant qu'un appui

financier a été accordé par l'Agence suédoise du développement et de la coopération.

Le rapport met en avant "les réalisations, activités et projets du secteur de la culture et des arts en matière de protection et de promotion de la diversité culturelle", fruit des efforts de tous les membres du groupe de travail conjoint chargé de son

élaboration.

Ce rapport constitue "un mécanisme d'évaluation" pour le suivi des efforts de l'Etat algérien dans la mise en œuvre des politiques culturelles tel que stipulé dans cette Convention ratifiée lors de la 33e session de la conférence générale de l'Unesco le 20 octobre 2005 et adoptée par l'Algérie en 2009.

## PHOTOGRAPHIE - DÉCÈS Le photographe-reporter Zinedine Zebar nous quitte

Le photographe-reporter Zinedine Zebar est décédé hier jeudi à l'âge de 63 ans des suites du coronavirus, a annoncé sa famille sur les réseaux sociaux.

Né à Sétif en 1957, Zinedine Zebar, passionné de la photo, a étudié à l'école de photographie de Paris et a travaillé dans plusieurs médias algériens et étrangers.

En 1988, il devient reporter-photographe à l'Agence de presse parisienne et a été envoyé spécial dans plusieurs pays, et à partir de 2008, il a collaboré en free lance avec plusieurs médias étrangers.

Il avait ouvert à Alger, le premier kiosque spatialisé dans la photo touristique, et s'est consacré à photographier le patrimoine algérien.

Ses photographies ont été publiées dans de grands magazines internationaux.

Le défunt a participé à l'édition d'un

livre "Les Phares d'Algérie, Vigies de la côte", avec le journaliste Mohamed Balhi.

Les dernières années, il s'est intéressé à la réalisation de la grande mosquée d'Alger depuis les fondations, prenant des centaines de photos de l'évolution du chantier.

Il en partagea quelques unes sur son compte Facebook.

"Les centaines de clichés que j'ai réalisés témoignent de cette évolution vers la consistance et comment le site commençait déjà à marquer l'ensemble du paysage de la baie d'Alger. C'est surprenant comment un édifice peut modifier complètement des lieux qu'on croyait interchangeables", avait-il déclaré dans une interview sur le sujet. La mort l'a emporté avant qu'il ne parachève un livre sur "Alger vu du ciel" qu'il préparait en collaboration avec la wilaya d'Alger.

## Belhimer présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille de la presse et aux proches du photographe-reporter Zinedine Zebar, décédé jeudi à l'âge de 63 ans des suites du nouveau coronavirus.

"Avec une profonde affliction et tristesse, le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Pr. Ammar Belhimer a appris la nouvelle du décès du photographe-reporter Zinedine Zebar hier jeudi à l'âge de 63 ans", a écrit le ministre de la Communication dans un

message de condoléances publié sur sa page officielle Facebook.

En cette pénible circonstance, M. Belhimer présente "ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt et à la corporation de la presse qui perd un des plus grands noms du domaine de la photographie, priant Le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort".

"En 1988, feu Zebar devient reporter-photographe à l'Agence de presse parisienne où il a présenté plusieurs rapports d'ordre sociopolitique en France, et a été envoyé spécial dans

plusieurs pays notamment arabes", précise la même source.

Et d'ajouter "le dévouement et la créativité du défunt ont fait de lui un photographe de renommée internationale, en ce sens que ses photographies ont été publiées dans les plus grands magazines et titres internationaux".

A partir de 2008, il a collaboré avec plusieurs organes et instances médiatiques étrangères, tout en se consacrant à photographier le patrimoine algérien.

Le défunt s'est intéressé également à la réalisation de la grande mosquée d'Alger depuis les fondations, prenant des centaines de photos de l'évolution de cet édifice religieux.

## PROMOTION DE TAMAZIGHT Adrar: séminaire prochain sur la carte linguistique amazighe en Algérie (HCA)

La carte linguistique amazighe en Algérie sera l'objet d'un séminaire qui se tiendra du 21 au 23 novembre en cours à Adrar, a affirmé le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité, Si El-Hachemi Assad.

Ce séminaire intervient en concrétisation d'un partenariat entre le HCA et l'Université d'Adrar et en application de recommandations issues de l'atelier scientifique organisé l'an dernier au niveau de cette Université, a-t-il précisé.

S'exprimant lors d'une rencontre d'information présidée mercredi soir à Adrar, M. Assad a indiqué qu'une pléiade de chercheurs et d'académiciens en linguistique amazighe, en anthropologie et en littérature amazighe de 22 universités du pays prendront part à la rencontre. En marge du séminaire, sera organisé un atelier sur la toponymie amazighe, qui appuiera les activités du séminaire dont les travaux feront l'objet d'une publication scientifique à distribuer aux bibliothèques. Selon le SG du HCA, la rencontre vient consolider les acquis réalisés à l'actif de la langue et la culture amazighes, aujourd'hui constitutionnalisées et confortées comme com posantes de l'identité nationale, et enrichir le débat sur les facteurs de coexistence linguistique entre la langue arabe et la langue amazighe dans ses différentes variantes locales en Algérie.

De son côté, le recteur de l'Université d'Adrar, Pr.Noureddine Adjerfour, a retracé les étapes marquant le partenariat entre l'institution qu'il représente et le HCA, depuis la signature de la convention bipartite et la tenue à l'Université d'Adrar



de l'atelier scientifique sur la traduction de et vers la langue amazighe jusqu'à la suggestion par le HCA de localiser à l'Université d'Adrar le comité scientifique de la langue amazighe relevant de l'Académie africaine des langues.

Le prochain séminaire sur la carte linguistique amazighe en Algérie sera une opportunité de consolider cette composante de l'identité nationale algérienne, a-t-il estimé. Les participants auront à traiter de thèmes liés à la diversité de la carte linguistique en Algérie à travers l'Histoire et de la carte linguistique amazighe, notamment dans ses variantes parlées en Algérie, ainsi qu'aux efforts de l'Etat visant la mise en place d'un cadre juridique garantissant la promotion de la langue amazighe.

Les séminaristes aborderont également les approches cognitives d'étude des variantes linguistiques amazighes en Algérie et la réalité et les perspectives de la diversité linguistique dans la recherche scientifique académique en Algérie, ont fait savoir les organisateurs.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION  
IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE BATNA CITÉ ANNASSR, ROUTE DE KECHIDA (EX TERRAIN S.A.P.), BATNA 05000

TÉL : 033.27.31.34/35 - FAX : 033.27.31.37  
MATRICULE FISCALE (NIF) OPGI DE BATNA N° 0 992 0501 02577

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au disposition de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna, sis à cité Annassr, route de kechida (Ex terrain S.A.P.) informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au 2eme avis de consultation N° 09/DG/2020 lancé le 05/10/2020. Qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au :

Projet	Lot	Attribution provisoire	Note Obtenue /70	Montant de l'offre financière après correction	Délai proposé «Mois»	Critère de choix
Achèvement des 20/60/601/5140/6500 logements locatifs à Bouzina Lot N° 01 Bloc (03-04) 20 Programme quinquennal 2010-2014 2ème tranche 2011	Tout corps d'état sans VRD	SARL BENARA Amr et Yamina 001605023545403	41.00	36 487 573.42	15	Moins disant

Les autres soumissionnaires sont invité s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Batna, sis Cité Annassr, route de kechida (Ex terrain S.A.P.), Batna dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'infraction dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'offre est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

## DÉSINFORMATION EN LIGNE Pour la cheffe des démocrates au Congrès américain, Facebook "fait partie du problème"

La présidente démocrate de la Chambre des Représentants, Nancy Pelosi, s'en est prise vendredi à Facebook en estimant que le réseau social faisait "partie du problème" des campagnes en ligne de désinformation.

"Je ne suis pas une grande fan de Facebook.

Je ne sais pas ce qu'ils font, mais je sais qu'ils font partie du problème depuis le début", a affirmé Mme Pelosi en réponse à une question sur les efforts des géants américains du numérique face aux messages trompeurs ou mensongers sur la validité du scrutin présidentiel du 3 novembre.

Depuis l'annonce par les grands médias américains de sa défaite face au démocrate Joe Biden, le président sortant Donald Trump et ses partisans clament sur les réseaux sociaux que l'élection a été entachée de fraudes massives, mais n'ont pour l'heure pas présenté de preuve tangible.

Facebook et Twitter ont apposé des messages d'avertissement aux usagers sous de nombreuses publications récentes de M. Trump et de ses proches pour rappeler que les accusations d'ir-



régularités étaient contestées et que M.

Biden était donné gagnant de l'élection présidentielle. Facebook et Google ont par ailleurs décidé de maintenir leurs interdictions des publicités à caractère politique aux Etats-Unis dans l'attente de la certification des résultats. Cependant, les grandes plateformes sont accu-

sées par de nombreuses voix démocrates de ne pas en faire assez et d'avoir trop longtemps laissé se propager de fausses informations ainsi que des discours haineux. Dans le camp conservateur, plusieurs responsables s'émouvent au contraire d'atteintes à la liberté d'expression.

La nouvelle administration Biden sera atten-

due au tournant sur la question de la modération des contenus en ligne. Elle devrait notamment se pencher sur la section 230 du "Communications Decency Act". Cette loi, critiquée à droite et à gauche, empêche aux grandes plateformes d'être poursuivies pour des contenus publiés par des tiers.

## USA - CHINE TikTok obtient un délai supplémentaire de 15 jours pour restructurer ses actifs

Le gouvernement américain a accordé un délai supplémentaire de 15 jours au propriétaire chinois de l'application de vidéos légères TikTok pour restructurer ses activités aux Etats-Unis, repoussant la menace d'interdiction dans le pays.

Selon un document judiciaire rendu public vendredi, ByteDance, la maison mère de TikTok, a désormais jusqu'au 27 novembre pour parvenir à un accord de vente de ses actifs avec des entreprises américaines et dissiper les accusations d'espionnage au profit de la Chine formulées par l'administration Trump.

Le président américain avait signé un décret le 14 août contraignant ByteDance à céder ses activités américaines sous 90 jours sous couvert de menace à la "sécurité nationale des Etats-Unis." Alors que ce délai arrivait à expiration jeudi soir, le comité gouvernemental en charge des investissements étrangers (CFIUS) a donc octroyé une extension au propriétaire de la très populaire plateforme, qui compte plus de 100 millions d'utilisateurs aux Etats-Unis.

Mardi, TikTok avait déposé une requête auprès d'un tribunal de Washington pour empêcher le décret d'entrer en vigueur et avait réclamé

une extension de 30 jours pour finaliser un accord.

Fin septembre, ByteDance et TikTok ont proposé de créer une nouvelle société impliquant le groupe informatique Oracle en tant que partenaire technologique aux Etats-Unis et le géant de la distribution Walmart en tant que partenaire commercial.

Selon ce projet, Oracle et Walmart prendraient 20% des parts d'une société nommée TikTok Global, en charge des activités mondiales de la plateforme et dont le siège serait basé aux Etats-Unis.

Le projet semblait convenir à l'administration américaine, mais TikTok attend toujours le feu vert.

Le délai accordé par CFIUS intervient après une décision du département du Commerce jeudi, qui avait permis à TikTok de ne pas tomber sous le coup d'un autre décret menaçant aussi la plateforme d'interdiction.

Le ministère a en effet décidé de se conformer à une décision d'un tribunal fédéral de Pennsylvanie (est), qui avait suspendu le 30 octobre l'application du décret après avoir été saisi par trois créateurs de contenus de TikTok.

L'administration Trump, via le ministère de la Justice, a fait appel de cette décision.

APS

### PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE L'UNIVERSITÉ M'HAMED BOUGARA, BOUMERDÈS

NIF : 0998 3501 900 4030

### AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE N° 05/UMBB/2020

L'UNIVERSITÉ M'HAMED BOUGARA lance un Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 05/UMBB/2020 POUR : « REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SIEGE DU RECTORAT DE L'UNIVERSITÉ M'HAMED BOUGARA BOUMERDES »

Le présent appel d'offres est ouvert aux opérateurs économiques soit personnes physiques ou personnes morales : ayant un certificat de qualification et classification professionnelles de catégorie deux (II) ou plus, dans l'activité du bâtiment « comme activité principale ou secondaires ».

Les opérateurs économiques intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de mille (1000) Dinars non remboursable, auprès de l'agent comptable de l'université à l'adresse suivante :

L'Université M'hamed BOUGARA Boumerdès  
Vice- Rectorat chargé de Développement, de la Prospective et de l'Orientation  
Service du Suivi des Programmes de Construction et Equipement de l'Université  
Bureau n°65  
Avenue de l'indépendance 35 000 Boumerdès Tél/ fax: 024.79.52.05  
Site web: www.univ-boumerdes.dz

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes, séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES - APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 05/UMBB/2020 : REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SIEGE DU RECTORAT DE L'UNIVERSITÉ M'HAMED BOUGARA BOUMERDES »

**- Le dossier de candidature contient :**

- 1- Déclaration de candidature dûment renseignée, datée et signée.
- 2- Déclaration de probité dûment renseignée, datée et signée.
- 3- Un certificat de qualification et classification professionnelles, en cours de validité, de catégorie deux (II) ou plus, dans l'activité du bâtiment « comme activité principale ou secondaire ».
- 4- Bilans des années 2017-2018-2019, références bancaires, le NIF et le NIS
- 5- Statut pour les sociétés et les délégations de signature le cas échéant
- 6- Liste des moyens matériels
- 7- Liste des moyens humains
- 8- Le jugement et le casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne

physique, et du gérant ou directeur général lorsqu'il s'agit d'une personne morale, s'il ne porte pas la mention « néant ».

**Pour plus de détail, voir l'article 14 de la l'instruction aux soumissionnaires.**

**- L'offre technique contient :**

- 1- Instruction aux soumissionnaires dûment renseignée, paraphée, datée et signée.
- 2- Déclaration à souscrire dûment renseignée et signée.
- 3- Cahier des charges dûment renseigné, paraphé, daté et signé pontant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
- 4- Mémoire technique justificatif

**- L'offre financière contient :**

- 1- La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée.
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli en lettres et en chiffres daté et signé.
- 3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli, daté et signé.

La durée de préparation des offres est de trente (30) jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou le portail des marchés publics.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h:00, à l'adresse suivante :

L'Université M'hamed BOUGARA Boumerdès  
Vice- Rectorat chargé de Développement, de la Prospective et de l'Orientation  
Service du Suivi des Programmes de Construction et Equipement de l'Université  
Bureau n°65  
Avenue de l'indépendance 35 000 Boumerdès  
Tél/ fax : 024.79.52.05  
Site web : www.univ-boumerdes.dz

L'ouverture des plis se fera en séance publique à 11h:15 mn du dernier jour de la durée de préparation des offres en présence de l'ensemble des soumissionnaires.

Si le jour de dépôt des offres d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de trois (03) mois, augmentée de la durée de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des offres.





CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE DE TIR AU PISTOLET

## Légère domination des équipes de la 3<sup>ème</sup> région militaire

Le championnat national militaire de tir au pistolet, clôturé jeudi après mercredi à Bechar, a donné lieu à une légère domination de la 3<sup>ème</sup> région militaire (Bechar) par équipes et en individuel, dans une compétition très serrée.

Quelques 98 athlètes, dont 15 dames, représentant 16 équipes des diverses régions militaires, commandements de forces et grandes unités de l'Armée nationale populaire (ANP), ont pris part à ce championnat, dans les épreuves de tir de précision et tir de rapidité.

Président au nom du commandant de la 3<sup>ème</sup> RM la cérémonie de clôture, le général Boussaha Abdelghani, chef d'état-major de la 3<sup>ème</sup> RM, a salué les performances des participants et l'esprit sportif ayant marqué cette compétition nationale militaire, qui a débuté lundi dernier au champ de tir de "Thniet El Halfa", relevant du complexe sportif militaire de la 3<sup>ème</sup> RM.

Les résultats techniques de championnat national militaire sont comme suit :

### Tir de précision au pistolet (individuel messieurs)

- 1- Kara El Amri (5RM) 279pts
- 2- Mariami Djelloul (2RM) 270 pts
- 3- Si Youcef Elyess Islam, (6eRM) 270 pts

### Tir de précision au pistolet (équipes messieurs)

- 1/- 6<sup>ème</sup> région militaire, 544 pts
- 2/- 5<sup>ème</sup> région militaire, 535 pts
- 3/- 3<sup>ème</sup> région militaire, 529 pts

### Tir de précision pistolet (individuel dames)

- 1/- Chafii Hlima (3RM) 165 pts
- 2/- Boudib Khaoula, commandement des forces navales, 164 pts
- 3/- Aissi Radia, commandement de la gendarmerie nationale, 163 pts

### Tir de précision au pistolet (équipes dames)

- 1/- 1<sup>ère</sup> Région militaire, 333 pts
- 2/- Commandement des forces navales, 311 pts
- 3/- 3<sup>ème</sup> Région Militaire, 310 pts

### Tir rapide au pistolet (individuel messieurs)

- 1/- Kara El Amri, (5<sup>e</sup> RM), 283 pts
- 2/- El Kaboud Ismail (5<sup>e</sup> RM), 282 pts
- 3/- Mniar El Hocine, commandement des forces terrestres, 282 pts

### Tir Rapide au pistolet (équipes messieurs)

- 1/- Commandement des forces terrestres, 559 pts
- 2/- Commandement de la Garde républicaine, 559 pts
- 3/- 3<sup>ème</sup> région militaire, 552 pts

### Tir de précision au pistolet (individuel dames)

- 1/- Chafii Hlima (3<sup>e</sup>RM), 189 pts
- 2/- Kadi Hasbia, direction admin. et services communs (MDN) 181 pts
- 3/- Hamdaoui Zineb (2RM), 180 pts

### Tir de précision au pistolet (équipes dames)

- 1/- 2<sup>ème</sup> Région militaire, 333 pts
- 2/- Commandement des forces navales, 311 pts
- 3/- 3<sup>ème</sup> Région militaire, 310 pts.

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN

## Six candidats retenus à l'élection partielle du bureau exécutif

Six candidats ont déposé leurs dossiers en vue de l'élection partielle pour le renouvellement de deux membres au bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), prévue ce samedi à l'hôtel El Djazair (Alger), à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire (AGO), a appris l'APS jeudi de l'instance olympique.

"Outre l'adoption des bilans moral et financier de l'exercice-2019, les membres présents procéderont à l'élection partielle de deux membres dont une représentante féminine.", a précisé la même source. Six candidats seront en lice pour intégrer le bureau exécutif. Il s'agit de Soraya Hadad (Judo), Feriel Chouiter (Docteur en médecine), Fairouz Dih (ex-internationale de basket-ball), Elhadi Mossab (président de la Fédération algérienne du sport pour tous (FAST), Azzedine-Brahim Djelloul (président de la Fédération algérienne des échecs (FAE) et Ghadir Sadi (président de la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU). L'ordre



du jour des travaux de la session ordinaire de l'instance olympique portera sur plusieurs points dont la pré-

sentation, pour approbation, du rapport moral et financier 2019, du rapport du commissaire aux comptes,

la présentation du programme d'activités pour 2020 et le budget prévisionnel de la même année.

JUDO - ALGÉRIE - DÉVELOPPEMENT

## Une formation d'éducateurs sportifs au profit des athlètes d'élite (FAJ)

Une formation d'éducateurs sportifs, à temps partiel ou plein, sera bientôt lancée par la Fédération algérienne de judo (FAJ), au profit de ses athlètes d'élite, "anciens et toujours en activité", a-t-on appris vendredi auprès de cette instance. Pour avoir le droit de postuler à cette formation, les candidats devront présenter un CV relativement bien étoffé, comportant entre autres "des résultats probants, lors de grands événements internationaux", comme les

championnats du monde et les Jeux Olympiques. "Les judokas, anciens ou encore en activité, seront acceptés pour cette formation s'ils ont réussi à décrocher jusqu'à la 9<sup>e</sup> place aux Mondiaux et aux JO" a précisé l'instance fédérale dans un communiqué.

Les internationaux n'ayant pas eu la chance de se qualifier pour ces deux grands événements planétaires peuvent eux aussi prétendre à la prochaine formation d'éducateurs sportifs, pour peu

qu'ils aient obtenu de bons résultats sur le plan continental.

En effet, "les judokas ayant réussi à décrocher un podium aux championnats d'Afrique, aux Jeux africains et aux Jeux méditerranéens" seront également acceptés pour cette formation. En constante quête de développer la discipline, la Fédération organise régulièrement des formations de ce genre, y compris pour le corps arbitral.

CHAMPIONNAT MILITAIRE DE TIR AU PA

## L'EATM domine la compétition

L'École d'application des troupes de la marine (EATM) de Jijel a remporté la première place du championnat national militaire de tir à l'arme automatique (PA), organisé du 9 au 12 novembre par cette école.

Les représentants de l'EATM qui relève de la 5<sup>ème</sup> région militaire se sont ainsi adjugés la première place par équipes à l'épreuve de tir rapide ainsi que la première place au classement individuel

chez les dames au tir de précision.

Ils ont également obtenu la seconde place au tir de précision par équipes et la deuxième aux tirs rapide et de précision du classement individuel chez les dames.

L'école supérieure de l'infanterie et l'école supérieure du matériel relevant la 1<sup>ère</sup> région militaire ont décroché respectivement la seconde et la troisième places.

Au cours de la cérémonie de remise des médailles, le général Ah-

med Merzouk commandante de l'EATM a salué "le haut niveau de la compétition et le sens de discipline montrés par les soldats participant à ces joutes sportives" et les a invités à persévérer pour conserver ce niveau.

Pour rappel, 21 sélections représentant les diverses régions militaires ont participé à ce championnat national militaire de tir à l'arme automatique tenu au siège de l'EATM.

TENNIS - CAT AWARD 2020

## L'Algérien Ammari Mohamed honoré

Le secrétaire général de la Fédération algérienne de Tennis (FAT), Mohamed Ammari, a été honoré jeudi soir, par la Confédération africaine de tennis (CAT) pour services rendus au tennis, a appris l'APS vendredi auprès de l'instance continentale. L'honneur lui a été rendu à l'issue des travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la CAT pour la saison 2019, tenue en format virtuel en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. "M. Ammari a été récompensé pour ses longs et loyaux services au tennis depuis plus de 40 ans, il a occupé les postes de vice-

président et secrétaire général de la FAT avec une demi-douzaine de présidents depuis les années 70 jusqu'à nos jours. Il a participé à des dizaines d'AGA de l'ITF et de la CAT", a souligné la CAT.

Selon la même source, Mohamed Ammari est considéré comme le Wikipédia du tennis arabe et continental. "Il a été chef de la délégation algérienne à la plupart des Championnats d'Afrique qui ont eu lieu en Côte d'Ivoire et au Sénégal dans les années 80 et 90.

Il possède des archives et l'histoire du Tennis africain et arabe

qu'il compte éditer prochainement", a ajouté la CAT.

L'AGO de l'instance continentale, dont les bilans ont été adoptés à l'unanimité, a enregistré la participation de 60 membres dont 43 délégués représentant 30 Fédérations nationale africaines.

Cette AGO présidée par le Tunisien Tarek Cherif, patron de l'instance continentale, a été marquée par des interventions de l'Américain David Haggerty, président de la Fédération internationale de tennis (ITF) et l'Italien Luca Santilli, directeur exécutif de développement à l'ITF.

FOOT - CAN-2021 - ALGÉRIE - ZIMBABWE 3-1

# Une victoire et des lacunes

*Sans pour autant réaliser le match parfait, la sélection algérienne de football s'est montrée réaliste, en s'imposant jeudi soir face au Zimbabwe (3-1) au stade du 5-Juillet d'Alger, franchissant un grand pas vers la qualification à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022.*

A l'occasion de cette troisième sortie dans ces qualifications, la sélection nationale a eu quelques difficultés à imposer son rythme habituel, face à une accrocheuse équipe du Zimbabwe, qui aurait pu prétendre à un meilleur résultat. Devant des gradins vides, en raison des mesures appliquées pour endiguer la propagation du Covid-19, les "Verts" ne sont désormais qu'à trois points d'une qualification avant terme pour la phase finale de la CAN-2021, une première étape dans la route pour la défense de leur titre continental reconquis à la CAN-2019 en Egypte.

Mais le rendez-vous face au Zimbabwe est venu renseigner le coach national Djamel Belmadi sur les quelques lacunes à corriger, en vue des prochaines sorties. Sans langue de bois, Belmadi l'a fait savoir à l'issue de la partie.

"Nous n'avons pas su ressortir le ballon comme il se doit. Pour moi, c'est le point noir de cette rencontre, notamment en seconde période. On aurait dû tuer le match, j'aurais aimé une performance un peu plus accomplie de la part de mes joueurs", a-t-il réagi.

Ayant commencé la rencontre sur le banc des remplaçants, le défenseur central Djamel Belmadi, remis d'une blessure à la cheville, a fait son apparition à la 70e minute. Pour la nouvelle recrue de l'Olympique Lyon (France), le staff technique va s'atteler à



corriger certaines choses qui n'ont visiblement pas bien marché".

## Sceller la qualification à Harare

En réalisant jusque-là un carton plein depuis le début des qualifications, l'Algérie occupe confortablement le fauteuil de leader du groupe H avec 9 points, à cinq longueurs de son poursuivant direct le Zimbabwe.

Lors du prochain rendez-vous, prévu lundi prochain à Harare face aux "Warriors", les coéquipiers de Mehdi Abeid vont chercher la victoire une manière de sceller définitivement leur qualification à la

phase finale de la CAN-2021 au Cameroun, sans attendre les deux dernières journées, programmées en mars 2021.

Une mission qui reste dans les cordes des "Verts", même si l'adversaire va certainement essayer de réagir sur ses terres, pour le double objectif : relancer ses chances pour la qualification, et mettre fin à la belle série de 21 matchs sans défaite réalisée par les champions d'Afrique.

"Nous cherchons une qualification rapide dès notre prochain match pour permettre aux joueurs de se relâcher par la suite, jouer sans pression, et démontrer toutes leurs qualités", a affirmé Belmadi, lui

qui s'attend à "des conditions assez difficiles à Harare". Ce n'était certainement pas le meilleur match de l'équipe nationale depuis l'arrivée de Belmadi, mais l'essentiel était de décrocher les trois points, qui permettent aux Algériens de mettre déjà un pied à la CAN-2021.

L'équipe nationale s'est envolée ce vendredi (10h00) pour Harare à bord d'un vol spécial, en vue du match face au Zimbabwe, lundi prochain (16h00, algériennes).

Dans l'autre match de la poule H, le Botswana, dirigé sur le banc par l'Algérien Adel Amrouche, recevra le même jour la Zambie.

## DÉCLARATIONS

**Djamel Belmadi (sélectionneur/Algérie) :**

« Lors de la première période, l'adversaire a joué en bloc compact assez bas, tout en procédant par des contres. C'était difficile pour nous à trouver les espaces et les intervalles. Il fallait attaquer et essayer de marquer, tout en restant vigilants en défense. Dieu merci, nous avons marqué deux buts avant la pause. J'ai demandé aux joueurs de presser encore, ce qui nous a permis d'inscrire le troisième but. Le Zimbabwe a changé son système en mettant deux attaquants devant, ils nous ont vraiment pressés. Nos joueurs n'ont pu ressortir le ballon comme il se doit, ce qui constitue à mon sens le point noir de la deuxième période. On aurait dû tuer le match, j'aurais aimé une performance accomplie de la part de mes éléments. L'adversaire était difficile à manier, ils ont de bons éléments. Concernant les débuts d'Aribi et Zerkane, nous devons être patients avec eux. La concurrence est toujours bonne pour l'équipe nationale. Nous cherchons à sceller notre qualification dès notre prochain match (lundi prochain face au Zimbabwe à Harare, ndr), pour permettre aux joueurs de se relâcher par la suite et jouer sans pression ».

**Kheireddine Zetchi (président de la FAF) :**

« Félicitations pour l'équipe nationale après cette troisième victoire de suite dans les qualifications. Le match était loin d'être facile pour nous, notamment lors de 20 premières minutes. L'équipe nationale était bien concentrée, même si en face, le Zimbabwe a démontré de belles choses. L'ouverture du score a permis aux joueurs de se relâcher et d'aborder la suite avec plus de facilité. Nous visons un bon résultat à Harare pour assurer notre qualification. Ma candidature au Conseil de la fédération internationale (Fifa), est avant tout celle de l'Algérie. Je souhaite que tout le monde soit derrière cette candidature, et permette ainsi à notre pays de retrouver sa place au sein des instances internationales ».

**-Djamel Belmadi (défenseur/Algérie) :**

« Le match était difficile face à une équipe qui a bien quadrillé le terrain. Depuis notre consécration africaine en 2019, toutes les équipes cherchent à nous battre. Il n'y a plus de sélection faible en Afrique. C'est une victoire importante qui nous rapproche davantage de la qualification. Dans un registre personnel, je souffrais d'une légère blessure à la cheville. Je remercie le staff médical qui m'a aidé à me remettre. Je vais poursuivre les soins pour être à 100% de mes moyens ».

**- Tino Kadewere (attaquant/Zimbabwe) :**

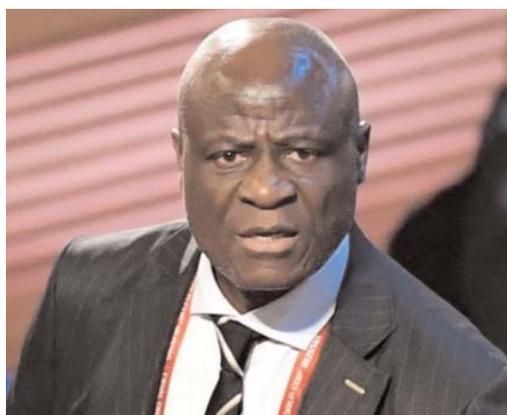
« Nous avons affronté une grosse équipe algérienne, ils sont champions d'Afrique. Je pense que nous avons réalisé un bon match malgré la défaite. Maintenant, nous devons réagir dès le prochain match chez nous, et essayer d'aller décrocher cette deuxième place qualificative. Nos chances sont intactes, on fera tout pour y parvenir ».

FOOT - AFRIQUE - CORONAVIRUS

# Constant Omari assure l'intérim à la tête de la CAF

Le 1er Vice-président de la Confédération africaine de football le Congolais Constant Omari va assurer l'intérim à la tête de l'exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) jusqu'au 30 novembre 2020 en remplacement du Malgache Ahmad Ahmad, en convalescence après avoir été infecté par le Covid-19, a annoncé l'instance vendredi.

"Sur recommandations de ses médecins, le président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad, observe en ce moment une période de convalescence. Elle devra durer au minimum 20 jours durant lesquels il est appelé à limiter ses efforts, afin de recouvrer totalement son énergie, a indiqué la CAF sur son site officiel. "Cet empêchement rend temporairement difficile la poursuite normale des activités liées à une fonction qui nécessite la pleine jouissance de sa santé. Dans ces conditions, le 1er Vice-Prési-



dent M. Constant Omari va assurer l'intérim à la tête de l'exécutif de la CAF jusqu'au 30 novembre 2020, souligne la même source.

Cette décision s'applique en vertu des dispositions de l'Art 24 paragraphe 8 des Statuts, qui prévoient qu'en cas d'ab-

sence du président ou de son incapacité temporaire à assumer sa fonction, il est remplacé par le 1er Vice-président, explique la CAF. Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad, qui avait été testé positif à la Covid-19 le 30 octobre dernier,

a quitté AS Salam International Hospital du Caire (Egypte), mercredi. Il est parti pour Madagascar afin de terminer sa convalescence. Ahmad Ahmad brigue un second mandat à la tête de la CAF malgré des accusations de corruption et de harcèlement et des critiques sur sa gestion financière.

Outre le Malgache, quatre autres candidats sont en lice pour la présidentielle de la CAF. Il s'agit du président de la Fédération mauritanienne de football (FFRIM) Ahmed Yahya, de l'homme d'affaires sud-africain Patrice Motsepe, de l'ancien président de la Fédération ivoirienne (FIF), Jacques Anouma et du président de la Fédération sénégalaise de football Augustin Senghor.

Le dépôt des dossiers de candidature ouvert depuis le 11 septembre dernier prend fin ce jeudi. L'instance dirigeante du football africain dévoilera les noms des candidats le 11 janvier prochain.

## FOOTBALL

## Décès de l'ancien président de la JSK Mohand Chérif Hannachi

L'ancien président de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football), Mohand Chérif Hannachi, est décédé vendredi à l'âge de 70 ans des suites d'une longue maladie, a annoncé le club kabyle sur sa page officielle Facebook. "En cette douloureuse circonstance, la direction du club, les membres du conseil d'administration, les actionnaires, les joueurs, les membres des différents staffs du club présentent à la famille et proches du défunt ses sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie", indique la JSK dans un communiqué. Hannachi a rendu l'âme à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja (Alger), où il a été admis depuis plusieurs jours en raison de la dégradation de son état santé. D'abord ancien joueur de la JSK (1969-1983), Hannachi, avait pris les rênes des "Canaris" en 1993. Durant son parcours en tant que président, il avait remporté plusieurs titres sur la scène nationale et internationale, faisant de lui le président le plus titré d'Algérie. Il avait quitté son poste en 2017.

## FOOT- LIGUE 1 (2020-2021)

## Zetchi prêt à discuter avec les clubs pour un éventuel changement du système de compétition

Le président de la fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, s'est dit prêt à discuter avec les présidents de clubs de la Ligue 1 professionnelle, dont la majorité souhaite revoir le système de compétition à 38 journées. "Si la majorité des clubs souhaitent revoir le système de compétition, en adoptant un championnat à deux groupes, je suis prêt à en discuter. Je ne suis pas contre l'idée, mais nous allons aborder le sujet, et voir les avantages et les inconvénients de cette formule. Je tiens à préciser qu'aucune décision n'a encore été prise. Jusqu'à preuve du contraire, un championnat à 38 journées est toujours de mise" a-t-il déclaré aux médias. Le patron de la FAF s'exprimait à l'aéroport Houari-Boumediène, peu avant le départ de la délégation de l'équipe nationale pour Harare, à bord d'un avion spécial, en vue du match face au Zimbabwe, lundi prochain (16h00, algériennes), comptant pour la 4e journée (Gr.H) des qualifications de la CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022. Plusieurs clubs de l'élite ont proposé aux instances nationales de football un calendrier avec deux groupes de dix (10) clubs chacun : (Centre-Est, Centre-Ouest) avec play-off et play-down, au lieu d'un championnat à 38 journées. Pourtant, la majorité des clubs professionnels, avait opté pour un championnat à 38 journées, dans le cadre du changement du système de compétition pyramidal, décidé par la FAF. La FAF a fixé au samedi 28 novembre, le déroulement de la première journée du championnat, en présence désormais de 20 clubs au lieu de 16. Le début du championnat sera précédé une semaine plus tôt par le déroulement de la Supercoupe d'Algérie, opposant le CR Belouizdad et l'USM Alger au stade olympique du 5-juillet. "Nous sommes en contact avec le Ministère de la jeunesse et des sports, qui par le biais du ministère de la santé, suit l'évolution de la situation sanitaire. La santé de nos joueurs et des supporters est le plus important. La position de la FAF a toujours été de retrouver la compétition, tout en appliquant le protocole sanitaire. Au jour d'aujourd'hui, la Supercoupe d'Algérie, prévue le 21 novembre, et le coup d'envoi du championnat, fixé au 28 novembre, sont maintenant", a-t-il conclu.

## ELECTIONS DU CONSEIL DE LA FIFA (AFRIQUE)

## Quatre candidats dont Zetchi pour deux sièges

Quatre candidats dont le président de la Fédération algérienne de football Kheireddine Zetchi sont en lice, en attendant la liste officielle en vue de l'élection des représentants africains au Conseil de la Fédération internationale de football (Fifa), lors de la prochaine Assemblée générale électorale de la Confédération africaine de football (CAF) prévue le 12 mars 2021 au Maroc.

Outre le président de la FAF, les trois autres candidats pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamoui et l'Égyptien Hani Abo Rida sont: le Marocain Fawzi Lekdja, l'Équato-guinéen Gustavo Ndong et Abo Rida qui brigue un second mandat. La candidature de Zetchi pour le plus haut organe exécutif du football mondial constitue une véritable surprise et surtout un sacré défi pour le patron de la FAF qui tentera de devenir la deuxième personnalité sportive algérienne à siéger au sein de la Fifa après Mohamed Raouaoua qui avait été élu membre du Comité exécutif de l'instance internationale lors de l'Assemblée générale électorale de la CAF en février 2011 à Khartoum (Soudan).

Pour rappel, le continent africain compte sept représentants au sein du Conseil



de la Fifa, il s'agit du président de la CAF Ahmad Ahmed (Vice-président de la Fifa), Hani Abo Rida (Égypte), Bouchamaoui Tarek (Tunisie), Camara Almamy Kabele (Guinée), Nsekra Lydia (Burundi), Nyamilandu Walter (Malawi), Omari Constant (RD Congo). Les candidatures au Conseil de la Fifa sont réparties selon les zones linguistiques. Les francophones et anglophones au-

ront chacun deux représentants. Les arabophones, les lusophones et les hispanophones auront deux sièges seulement, selon les nouveaux statuts de la CAF.

Outre l'élection des représentants africains au Conseil de la FIFA, l'AGE de la CAF du 12 mars procédera également à l'élection du président de l'instance africaine et des membres du comité exécutif.

Cinq candidats sont en

course pour la présidentielle de la CAF: le Malgache Ahmad Ahmad, actuel président de la CAF, le Mauritanien Ahmed Yahya, l'Ivoirien Jacques Anouma, le milliardaire sud-africain Patrice Motsepe et le Sénégalais Augustin Senghor. M. Ahmad brigue un deuxième mandat malgré des accusations de corruption et de harcèlement et des critiques sur sa gestion financière. La date de clôture du dépôt des candidatures a pris fin jeudi 12 novembre. L'instance dirigeante du football africain dévoilera les noms des candidats le 11 janvier 2021. Pour être valable, tout candidat doit obtenir le parrainage de trois fédérations membres de la CAF, dont celle de son pays. Il faut ensuite obtenir la majorité des voix lors de l'élection. Ahmad Ahmad avait été élu à la tête de la CAF en 2017, en remplacement du Camerounais Issa Hayatou.

## FOOT- ALGÉRIE

## Zetchi : « nous ne sommes pas satisfaits de la gestion actuelle de la CAF »

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a exprimé vendredi son mécontentement de la gestion actuelle de la Confédération africaine (CAF), dirigée depuis 2017 par le Malgache Ahmad Ahmad.

"Nous ne sommes pas satisfaits de la gestion de la CAF durant les quatre dernières années. L'instance africaine a besoin d'une meilleure gestion. Nous allons prendre notre position quant aux prochaines élections, et soutenir celui qui va apporter le plus pour le football africain", a déclaré Zetchi à la presse.

Le patron de la FAF s'exprimait peu avant le départ de la délégation de

l'équipe nationale pour Harare, à bord d'un avion spécial, en vue du match face au Zimbabwe, prévu lundi prochain (16h00, algériennes), comptant pour la 4e journée (Gr.H) des qualifications de la CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022. "Nous devons d'abord attendre officiellement les noms des candidats, pour se prononcer ensuite sur celui que nous allons soutenir", a-t-il ajouté.

Au lendemain de clôture du dépôt des candidatures, fixée au jeudi 12 novembre, quatre candidats se sont manifestés en vue des prochaines élections de la CAF, prévues le 12 mars 2021 à Rabat. Il s'agit de l'homme d'affaires sud-africain Patrice Motsepe, de l'ancien président de la Fédération ivoirienne

(FIF) Jacques Anouma, du président de la Fédération mauritanienne de football (FFRIM) Ahmed Yahya, et du président de la Fédération sénégalaise (FSF), Me Augustin Senghor.

Le président Ahmad Ahmad a décidé de briguer un nouveau mandat, lui qui a déclaré avoir le soutien de la majorité des Fédérations nationales. Pour être valable, tout candidat doit obtenir le parrainage de trois fédérations membres de la CAF, dont celle de son pays. Il faut ensuite obtenir la majorité des voix lors de l'élection. L'instance dirigeante du football africain dévoilera les noms des candidats le 11 janvier 2021.

## SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL (CLASSEMENT HISTORIQUE DES BUTEURS) : Bounedjah intègre le Top 10

L'attaquant international Baghdad Bounedjah, auteur jeudi soir de son 16e but avec l'équipe nationale d'Algérie de football, lors de la victoire décrochée au stade du 5-juillet d'Alger face au Zimbabwe (3-1), dans le cadre de la 3e journée (Gr.H) des qualifications de la CAN-2021, a intégré le top 10 du classement historique des buteurs des "Verts".

L'attaquant d'Al-Sadd (Div.1/ Qatar), resté muet lors des deux derniers matchs amicaux disputés en octobre : face au Nigeria (1-0) en Autriche, et devant le Mexique (2-2) aux Pays-Bas, a retrouvé le chemin des filets, en ouvrant le score contre les Warriros

(31e). Convoqué pour la première fois en sélection algérienne en 2014, sous l'ère de l'ancien sélectionneur français Christian Gourcuff, Bounedjah (29 ans) est devenu un titulaire indiscutable dans le dispositif du coach des "Verts" Djamel Belmadi. Avec cette 16e réalisation, le natif d'Oran dépasse au classement l'ancien ailier de charme du RC Kouba Salah Assad, qui compte 15 réalisations sous le maillot national. De son côté, le capitaine de l'équipe nationale Riyad Mahrez, auteur de son 17e but avec l'Algérie, revient à un but de Rafik Saïfi, qui compte 18 réalisations au compteur.

### Le Top 10 des buteurs historiques de l'équipe nationale :

- 1- Abdelhafid Tassfaou (36 buts)
- 2- Islam Slimani (30 buts) en activité
- 3- Rabah Madjer (28 buts)
- 4- Lakhdar Belloumi (27 buts)
- 5- Djamel Menad (25 buts)
- 6- Hilal Soudani (23 buts) en activité
- 7- Tedj Bensaoula (19 buts)
- 8- Rafik Saïfi (18 buts)
- 9- Riyad Mahrez (17 buts) en activité
- 10- Baghdad Bounedjah (16 buts) en activité.

**Arsenal :  
Le Milan pense  
aussi à Saliba**

Au même titre que l'AS Saint-Etienne, le Milan AC aimerait se faire prêter le défenseur central d'Arsenal William Saliba (19 ans) lors du mercato d'hiver, annonce le site internet Pianeta Milan. Après avoir échoué à attirer cet été Wesley Fofana, justement parti de l'ASSE pour Leicester City, les Rossoneri aimeraient se rattraper en recrutant l'autre ancien prodige défensif des Verts. Une concurrence difficile pour le club du Forez...



**JACKPOT  
EN VUE  
POUR SON !**

Sur un petit nuage depuis le début de la saison, Heung-min Son pourrait recevoir prochainement une offre de prolongation de contrat de la part de Tottenham. C'est l'homme fort de Tottenham depuis le début de saison. Auteur de 10 réalisations et 5 passes décisives en 13 apparitions (toutes compétitions confondues), Heung-min Son pourrait bien être prochainement récompensé de ses excellentes performances.

D'après les information du Guardian, les Spurs auraient entamé des négociations avec son attaquant sud-coréen au sujet d'une prolongation de contrat. Lié actuellement jusqu'en juin 2023 avec le club du nord de Londres, l'attaquant de 28 ans pourrait ainsi voir ses émoluments considérablement augmenter.

Au-delà de voir son bail prolonger de deux ou trois saisons, Son verrait son salaire passer de 8 millions d'euros par an à environ 11,5 millions d'euros. Une belle revalorisation pour l'actuel meilleur buteur de Premier League.

**MORATA :  
«HEUREUX  
ET CHANCEUX  
À LA JUVE»**

"Je me sens très bien à la Juventus et je suis chanceux". C'est ce qu'a déclaré Alvaro Morata, actuellement en sélection espagnole, lors d'une conférence de presse.

Avant d'ajouter: "Nous sommes une jeune équipe et il faut être confiants. Aujourd'hui, je suis la même personne, le même joueur. J'apprends des choses qui arrivent dans la vie et durant ma carrière. Le fait d'être soutenu sur le terrain ou non a cependant toute son importance. Les années précédentes, je n'ai pas eu de continuité. La confiance vient en étant sur le terrain, en marquant des buts et en continuant à jouer. Cela l'apporte de la sérénité pour penser, pour bien faire les choses lorsque tu reçois le ballon et pour analyser tout ce qu'il se passe sur le terrain".

**Chelsea : une offre  
pour Jan Oblak ?**

Le portier slovène serait toujours dans le viseur. Si Edouard Mendy s'est rapidement imposé dans les cages des Blues, ce dernier pourrait rapidement voir arriver un concurrent de poids. En effet, la formation de Chelsea envisagerait la venue d'un gardien de but de classe mondiale lors du prochain mercato d'été.

Une fois de plus, le club londonien se serait positionné sur Jan Oblak. Sous contrat avec l'Atletico Madrid, ce dernier pourrait obtenir un bon de sortie l'été prochain afin de renflouer les caisses du club. Chelsea maintiendrait le contact avec l'international slovène d'après AS. Pour boucler ce dossier, le pensionnaire de Premier League serait prêt à faire du portier des Colchones le gardien de but le plus cher de l'histoire avec une offre de 100 millions d'euros.



**MAKSIMOVIC INTÉRESSE  
UN CLUB ITALIEN**

Selon Tuttosport, Antonio Conte souhaite attirer un nouveau défenseur central à l'Inter. Pisté par l'OM, Nikola Maksimovic pourrait également rebondir en Italie, alors qu'il joue très peu dans son club actuel, Naples (1 match de Serie A, 3 d'Europa League). Barré par la concurrence, le Serbe de 28 ans, en fin de contrat l'été prochain, ne devrait pas prolonger. Antonio Conte, qui cherche un défenseur central, souhaiterait l'enrôler cet hiver. Naples, qui devrait préférer le vendre plutôt que de le laisser partir gratuitement six mois plus tard, sera vraisemblablement attentif aux éventuelles offres de l'Inter lors du prochain mercato.

**Lloris vole au  
secours de  
Varane !**

En grande difficulté au Real Madrid depuis plusieurs mois, Raphaël Varane a pu compter sur le soutien de son compatriote et capitaine en équipe de France, Hugo Lloris.

Victime de grossières erreurs depuis lors de rencontres importantes au cours des derniers mois à l'image du match retour de huitième de finale de Ligue des Champions contre Manchester City, Raphaël Varane vit une période compliquée. Régulièrement pointé du doigt lors des défaites des Merengues, notamment contre le Shakhtar Donetsk, où il a inscrit un but contre son camp, le défenseur de 27 ans peut toutefois compter sur le soutien de ses compatriotes. Présent en conférence de presse avant le déplacement de la France au Portugal, Hugo Lloris a tenu à prendre la défense de Raphaël Varane : « C'est un grand champion avant tout. Évoluer au Real depuis neuf ans, ça lui donne un vécu et une légitimité à son poste. C'est un leader de notre équipe, et en tant que leader il est capable d'élever son niveau. Je le trouve serein, concentré et déterminé à aider l'équipe à se qualifier » a ainsi déclaré le portier de Tottenham.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général,  
responsable de la publication  
**Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction  
**A. CHERBAL**

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00  
**FAX** : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE** : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00  
**FAX** : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL.** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## FOOTBALL-ALGÉRIE

### Djerad présente ses condoléances à la famille de l'ancien président de la JSK Mohand Chérif Hannachi

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a présenté, vendredi, ses sincères condoléances à la famille sportive ainsi qu'aux proches de l'ancien président de la JSK Mohand Chérif Hannachi décédé à l'hôpital militaire de Ain Naâdja (Alger).

"Mohand Chérif Hannachi, que Dieu ait son âme, nous a quitté, en marquant de son empreinte l'histoire du football algérien, en tant que joueur puis président de la JSK, lui permettant de remporter plusieurs championnats nationaux et titres continentaux".

"Nous présentons nos sincères condoléances à la famille du regretté ainsi qu'à l'ensemble des supporters de la JSK, implorant Dieu Le Tout Puissant d'accorder au défunt Sa sainte Miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'assister les siens en cette douloureuse épreuve". Mohand Chérif Hannachi est décédé, vendredi, à l'âge de 70 ans des suites d'une longue maladie. Le défunt a été admis à l'hôpital de Ain Naadja suite à la dégradation de son état santé ces dernières semaines. Mohand Chérif Hannachi, qui figure parmi les entraîneurs emblématiques algériens, a marqué de son empreinte l'histoire du football algérien, particulièrement l'équipe de la JSK dont il a porté les couleurs entre 1969 et 1983, avant d'en prendre les rênes entre 1993 et 2017. Durant son parcours, la JSK a remporté de nombreux titres sur les scènes nationale et internationale.



Mohand Chérif Hannachi est décédé, vendredi, à l'âge de 70 ans des suites d'une longue maladie. Le défunt a été admis à l'hôpital de Ain Naadja suite à la dégradation de son état santé ces dernières semaines.

## SAHARA OCCIDENTAL L'Algérie déplore "vivement" les "graves violations" du cessez-le-feu à El Guerguarat

L'Algérie a déploré "vivement" les "graves violations" du cessez-le-feu enregistrées vendredi dans la zone d'El Guerguarat au sud-ouest du Sahara occidental, appelant à la "cessation immédiate" de ces opérations militaires, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"L'Algérie déplore vivement les graves violations du cessez-le-feu enregistrées ce matin dans la zone d'El Guerguarat au Sahara occidental. Elle appelle à la cessation immédiate de ces opérations militaires, dont les conséquences sont de nature à affecter la stabilité de toute la région", souligne le ministère.

"L'Algérie appelle les deux parties, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, à faire preuve d'un sens de responsabilité et de retenue, et au respect, dans son intégralité, de l'Accord militaire N1, signé entre elles et l'ONU". Dans le même communiqué l'Algérie a déclaré "attendre", "en particulier, du secrétaire général de l'ONU et de la Minurso, l'accomplissement scrupuleux de leurs missions, sans restrictions ni entraves, et dans l'impartialité qu'exigent les développements actuels".

Et "rétirer" son appel à l'endroit du secrétaire Général de l'ONU, en vue de la nomination, dans les plus brefs délais, d'un envoyé personnel et la reprise effective des pourparlers politiques, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité, de l'Assemblée Générale de l'ONU et des Principes de la Charte.

## ATTENTAT À DJEDDAH (ARABIE SAOUDITE) L'Algérie condamne fermement

L'Algérie a condamné fermement l'attentat survenu dans la ville de Djeddah en Arabie saoudite, faisant des blessés, et assuré ce pays frère de sa solidarité, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "L'Algérie

condamne fermement le lâche attentat survenu dans la ville de Djeddah au Royaume d'Arabie saoudite, faisant des blessés", précise la même source. "L'Algérie assure le Royaume d'Arabie saoudite frère de sa solidarité et de son soutien pour

la préservation de sa sécurité et de sa stabilité et dans toutes les mesures qu'il prendra pour protéger ses citoyens et ses résidents contre de tels actes criminels, souhaitant un prompt rétablissement aux blessés", conclut le communiqué.

## AFFAIRE KHALIFA BANK

### La défense nie les faits reprochés à Abdelmoumène Khalifa

Le Collectif d'avocats de défense du principal accusé dans l'affaire Khalifa Bank, l'ex P-dg du groupe Khalifa, Abdelmoumène Khalifa ont nié, jeudi, dans leurs plaidoiries devant le tribunal criminel près la Cour de Blida, lors de la séance de l'après-midi, les chefs d'accusation portés contre leur client, à savoir "vol qualifié, abus de confiance, falsification de documents officiels et corruption".

Au cinquième jour du procès, ouvert après la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé par le Tribunal criminel près la Cour de Blida en 2015, l'avocat du principal accusé a affirmé que "c'est le sentiment d'insécurité qu'il ressentait pour plusieurs considérations et la peur de ne pas bénéficier d'un procès équitable qui avait empêché Abdelmoumène Khalifa de se rendre".

Il a souligné qu'"on reproche à son client des faits qu'il n'a pas commis" pour des "mobilités politiques", raison pour laquelle ce dernier ne s'est pas rendu après le mandat de dépôt international lancé contre lui, sur la base "d'accusations infondées".

L'avocat a ajouté que "l'ancien régime a vait l'intention de liquider la Banque Khalifa avant même de découvrir les soi-disant infractions et dépassements" pour évincer son client qui était "un exemple du jeune algérien ambitieux qui a préféré investir dans son pays dans la décennie noire et contribué à la création de milliers de postes d'emploi en faveur des jeunes à l'époque". Dans ce contexte, l'avocat de Abdelmoumène Khalifa a affirmé que son client "fond de grands espoirs" sur ce procès qui intervient dans des circonstances différentes du procès de 2015 qui "ne remplissait pas les critères d'un procès équitable".

Dans sa tentative d'acquiescer son client, devant le tribunal, des faits qui lui sont reprochés, dont celui de "falsification de documents bancaires", la défense a affirmé qu'il s'agissait de documents datant du 26, 27 et 28 février 2003, alors que Abdelmoumène Khalifa a quitté le pays avant ces dates", s'interrogeant alors "comment peut-on le considérer comme étant le principal auteur", selon l'arrêt de renvoi. Quant aux chefs d'inculpation de vol en réunion et d'abus de confiance, l'avocat de l'accusé a affirmé que les fonds avaient été déposés à banque Khalifa de manière volontaire et d'un accord entre les deux

parties (la banque et les clients), en sus de la condamnation Youcef Akli, l'ancien directeur général adjoint chargé de la caisse principale de la banque Khalifa en 2007 pour vol en tant qu'auteur principal. Partant, il est légalement impossible de reprocher les mêmes charges contre les principaux auteurs, ce qui conduit à l'abandon des charges contre son client, a-t-il dit.

L'avocate de l'accusé, qui a également plaidé pour prouver l'acquiescement et l'abandon des charges de corruption et d'abus d'influence de son client, a relevé que "tous les responsables des établissements publics qui déposaient leur fonds à la banque Khalifa ont été acquittés du crime de corruption, ce qui

entraîne l'abandon de cette charge. De même, il n'a jamais occupé de poste de cadre au sein de l'Etat pour qu'il soit accusé de trafic d'influence."

A la fin de sa plaidoirie, l'avocate de l'accusé a requis l'acquiescement de son client des différentes charges retenues, car il avait "refusé de financer la campagne électorale de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika". Elle a demandé également la levée de main sur ses biens confisqués à savoir une voiture et une usine à Boufarik (Blida).

Le procès reprendra dimanche prochain avec la poursuite des plaidoiries des avocats de la défense du reste des accusés ayant débuté mercredi après la fin de la plaidoirie du

procureur général et l'audition de tous les accusés, les témoins et les parties civiles. En 2015, l'accusé principal Abdelmoumène Khalifa a été condamné par le tribunal criminel près la Cour de Blida à dix-huit (18) ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA avec confiscation de l'ensemble de ses biens. Abdelmoumène Khalifa (actuellement en détention), de même que d'autres accusés non arrêtés, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de "constitution d'association de malfaiteurs", "falsification de documents officiels et usage de faux", "vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption", "falsification de documents bancaires", et "banqueroute frauduleuse".

## Des accusés "privés de liberté et leurs biens confisqués pour avoir été proches de Abdelmoumène Khalifa" (défense)

Les avocats de certains accusés dans l'affaire Khalifa Bank ont affirmé jeudi dans leurs plaidoiries devant le tribunal criminel près la Cour de Blida que leurs clients "ont été arbitrairement privés de leur liberté et leurs biens confisqués, juste parce qu'ils étaient parmi les cadres les plus proches de l'accusé principal dans l'affaire, à savoir Abdelmoumène Khalifa". Au cinquième jour de ce procès ouvert suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation contre le verdict rendu par le Tribunal criminel près la Cour de Blida en 2015, la défense de certains accusés ont plaidé que leurs clients "qui sont parmi les meilleurs cadres et dirigeants ont été privés de leur liberté et ont vu leur biens confisqués de manière arbitraire, en dépit de leur non implication aux faits délictueux qui leur sont imputés dans cette affaire, seulement parce qu'ils étaient parmi les cadres les plus proches de l'accusé principal, qui est lui aussi une victime d'un règlement de compte de l'ancien système". La défense a plaidé "l'innocence" de ses clients, "le retrait de toutes les accusations portées contre eux" et leur dédouanement ainsi que leurs familles qui ont souffert près de 17 ans. L'avocat de Chachoua Abdelhafid, ancien directeur général adjoint de la société de prévention et de sécurité du Groupe Khalifa, contre lequel une peine de 20 ans de prison ferme assortie de la confiscation de tous ses biens immobiliers a été requise, a plaidé l'innocence de celui-ci, réfutant les arguments d'accusations retenus contre lui, à savoir "constitution d'une association de malfaiteurs, vol qualifié et abus de confiance", car, a-t-il expliqué, "son travail n'avait aucune relation avec la gestion de la banque, vu qu'il était en charge des opérations de transport de fonds". Il a signalé, en outre, que son client, qui a été condamné en 2015 à 10 ans de prison ferme, a "payé le prix de la relation de parenté qui le liait avec Khalifa", avant de plaider pour son acquiescement et la mainlevée sur ses biens "confisqués de façon arbitraire, en dépit de la présentation de documents attestant qu'il les avaient acquis avant qu'il ne rejoigne le Groupe Khalifa", a-t-il assuré. Quant à l'avocat de Chachoua Badredine, ancien directeur général adjoint chargé des équipements à la

banque Khalifa, et frère de Chachoua Abdelhafid, il a soutenu "l'existence de preuves" matérielles attestant de l'implication de son client dans les accusations portées contre lui, soit "falsifications de documents bancaires et constitution d'une association de malfaiteurs". Il a ajouté que son client, ainsi que son frère Abdelhafid et leur père décédé, également poursuivi dans cette affaire, ont été "victimes d'un règlement de compte de l'ancien système avec l'accusé Khalifa", plaidant pour son "acquiescement et la mainlevée sur son appartement confisqué arbitrairement". Même son de cloche pour l'avocat de l'accusé Belaid Kechad, ancien directeur de l'Agence de Blida, contre lequel une peine de 18 ans de prison ferme a été requise, qui a indiqué que son client qui est "parmi les meilleurs cadres bancaires, formé à l'étranger et qui a choisi de rentrer au pays" a été "impliqué dans cette affaire du fait qu'il était proche de l'ancien P-dg du Groupe Khalifa". L'avocat a axé sa plaidoirie sur le fait que l'expertise financière "n'a pas prouvé l'enregistrement de trous financiers dans les agences gérées par Kechad". Quant aux autres accusations portées contre lui pour avoir intervenu auprès des directeurs d'Offices immobiliers afin de les inciter à déposer leurs fonds à Khalifa Bank, il a estimé qu'il s'agit d'"une action purement commerciale, qui n'est pas punie par la loi", citant pour preuve le fait que les directeurs concernés n'ont pas fait l'objet de poursuites judiciaires. Les plaidoiries de la défense, ayant débuté mercredi, se poursuivent toujours, dont celle de l'accusé principal Abdelmoumène Khalifa. Abdelmoumène Khalifa (actuellement en détention), de même que d'autres accusés non arrêtés, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de "constitution d'association de malfaiteurs", "falsification de documents officiels et usage de faux", "vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption", "falsification de documents bancaires", et "banqueroute frauduleuse". Créée en 1998, la banque Khalifa avait été dirigée par Ali Kaci, avant que le conseil d'administration ne confie la présidence du Groupe à Abdelmoumène Khalifa, qui l'a gérée en qualité de Président-directeur général de 1999 à 2003.